

Envois de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso

par

Jean-Pierre Lachaud, Professeur
Directeur du Centre d'économie du développement
Université Montesquieu-Bordeaux IV - France

Résumé

En s'appuyant sur les informations de l'enquête prioritaire nationale de 1994-95, la présente recherche examine l'impact des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté au Burkina Faso, un pays encore largement dépendant de l'émigration vers les pays voisins. Premièrement, alors que les transferts jouent un rôle majeur pour rehausser le niveau de vie des ménages, la redistribution est surtout l'expression de la mobilisation d'un capital social. Les envois de fonds — dont près de la moitié proviennent de Côte d'Ivoire — représentent les trois quarts de l'ensemble des transferts et concernent près du tiers des ménages burkinabè, en particulier les plus pauvres — bénéficiant davantage des transferts internationaux — et ceux du secteur rural dirigés par une femme. Deuxièmement, la décomposition des sources de revenus montre que, dans leur ensemble, les transferts — considérés comme exogènes — tendent à avoir un effet égalitaire sur les gains au Burkina Faso. A cet égard, selon l'exercice de simulation, les revenus hors transferts rehaussent l'inégalité du revenu total, tandis que les envois de fonds ont un effet opposé. En outre, si la variation de bien-être résulte, d'abord, des changements liés aux gains hors transferts, d'une part, l'augmentation des envois de fonds a un impact substantiel sur le bien-être des ménages ruraux et, d'autre part, dans les villes, l'incidence de la redistribution institutionnelle sur le bien-être est quasi-identique au poids des envois de fonds. Troisièmement, en soulignant la fécondité d'une approche considérant les envois de fonds comme des substituts potentiels des revenus, l'analyse économétrique montre que les envois de fonds réduisent l'incidence de la pauvreté des ménages ruraux de 7,2 points de pourcentage, la mobilisation du capital social affectant surtout la pauvreté et l'inégalité des groupes les plus vulnérables — agriculteurs de subsistance et inactifs, ménages gérés par une femme. S'agissant du milieu urbain, le ratio de pauvreté des ménages est abaissé de 3,2 points de pourcentage, consécutivement aux envois de fonds, notamment pour les groupes socio-économiques traditionnellement les plus exposés — chômeurs, travailleurs indépendants. L'analyse de dominance stochastique confirme ces résultats. En fait, l'impact positif des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté met en évidence le poids des transferts en provenance de Côte d'Ivoire, et, par conséquent, la double dépendance, à court terme, du niveau de vie des populations du Burkina Faso à l'égard de la transmission internationale de la conjoncture des pays voisins, et, à plus long terme, de la capacité d'accumulation du capital physique et humain vis-à-vis de ressources externes.

Abstract

Based on the household surveys, carried out in 1994-95, the present study underlines the impact of remittances on the inequality and poverty in Burkina Faso, a country again largely dependent of the emigration to neighbor countries. Firstly, whereas transfers play an important role to raise the standard of living of households, the redistribution is especially the expression of the mobilisation of a social capital. Remittances — of which about half come from Côte d'Ivoire — represent the three quarters of the whole of the transfers and relate to about a third of the households burkinabè, especially poorest — profiting more from the international transfers — and those of the rural sector managed by a woman. Secondly, the decomposition of the sources of incomes shows that, as a whole, the transfers — considered as exogenous — tend to have an equalizing effect on the household income distribution in Burkina Faso. In this respect, the simulation indicates that the nonremittance incomes raise the inequality of the total income, whereas the remittances have an opposite effect. Moreover, if the variation of wellbeing results, initially, of the changes related to the nonremittance incomes, on the one hand, the increase of remittances has a substantial impact on the wellbeing of the rural households and, on the other hand, in the cities, the incidence of the institutional redistribution on the wellbeing is quasi-identical to the importance of the remittances. Thirdly, by underlining the fruitfulness of an approach viewing the remittances as a potential substitute of home earnings, the econometric analysis shows that the impact of the remittances is to reduce the headcount poverty of the rural households of 7,2 points of percentage, the mobilization of the social capital especially affecting the poverty and the inequality of the most vulnerable — subsistence farmers and inactive people, households managed by a woman. In the towns, the ratio of poverty of the households is reduced of 3,2 points of percentage, consecutively with the remittances, in particular for the socio-economic groups traditionally most exposed — unemployed, self-employed workers. The analysis of stochastic dominance confirms these results. In fact, the positive impact of remittances on the inequality and poverty in Burkina Faso underlines the extent of the transfers coming from Côte d'Ivoire, and, consequently, the double dependence, in the short run, of the standard of living of the populations of Burkina Faso with regard to the international transmission of the neighbor countries conjuncture, and, later on, of the capacity of accumulation of the physical and human capital with respect to external resources.

Sommaire

1.	Introduction	1
2.	Sources de revenus, envois de fonds et capital social	2
	1. <i>Sources de revenus des ménages et transferts</i>	2
	2. <i>Transferts privés et institutionnels des ménages</i>	4
	3. <i>Transferts privés des ménages et capital social</i>	6
3.	Concepts et méthodes	8
	1. <i>Les envois de fonds, transferts exogènes de revenus</i>	8
	2. <i>Les envois de fonds, substituts potentiels de revenus</i>	10
4.	Envois de fonds, inégalité et bien-être : transferts exogènes de revenus	12
	1. <i>Sources de revenus, transferts et inégalité</i>	12
	2. <i>Variation des revenus, inégalité et bien-être</i>	14
5.	Envois de fonds et pauvreté : substituts potentiels de revenus	16
	1. <i>Les estimations économétriques</i>	16
	2. <i>Envois de fonds, imputation du niveau de vie et pauvreté</i>	19
6.	Conclusion	23
	<i>Références bibliographiques</i>	24
	<i>Annexes</i>	26

1. Introduction

Dans maints pays, notamment en Afrique, le processus de développement est en partie dépendant des envois de fonds que les migrants nationaux et internationaux font parvenir à leurs communautés d'origine¹. En effet, les envois de fonds — lorsqu'ils représentent une proportion importante des revenus des ménages — sont susceptibles d'influencer la relation entre la croissance économique, le bien-être et l'équité. A court terme, l'effet direct des envois de fonds est de desserrer les contraintes budgétaires des ménages ruraux et urbains, et de rehausser leur niveau de bien-être². A plus long terme, les transferts privés peuvent aussi affecter indirectement les gains totaux des ménages par leur impact sur les autres sources de revenus via une nouvelle distribution des actifs. Par exemple, les envois de fonds sont susceptibles de favoriser l'investissement ou l'utilisation d'intrants des micro-entreprises agricoles ou non agricoles, ou de contribuer à l'investissement en capital humain des individus. En outre, dans les pays où l'ampleur relative de la population rurale est forte, des changements dans la distribution des revenus ruraux inhérents aux envois de fonds, peuvent modifier substantiellement la répartition globale des revenus et l'incidence de la pauvreté nationale, et altérer la relation entre l'investissement et la consommation. Par conséquent, la question des transferts privés n'est pas neutre en termes de politiques économiques, la mise en œuvre de réformes visant à transformer l'environnement de la production et de l'emploi³ pouvant avoir un impact sur les envois de fonds potentiels.

En réalité, au cours des deux dernières décennies, les études consacrées au rôle des envois de fonds dans le processus de développement ont généré des conclusions contrastées⁴. Premièrement, sur le plan théorique, l'influence à court terme des envois de fonds sur les revenus, notamment ceux des agriculteurs, semble indéterminée. La modélisation néoclassique des ménages agricoles suggère que les transferts privés n'influencent que l'utilité et la consommation de ces derniers, et que, sauf modification des prix relatifs, les autres revenus agricoles ne sont pas affectés⁵. En fait, en présence de marchés ruraux du crédit et du travail imparfaits, l'impact marginal des envois de fonds sur les revenus agricoles pourrait être supérieur à un, à moins que, par exemple, le loisir soit un bien normal et que l'offre de travail externe ne puisse se substituer au travail de l'exploitation⁶. Deuxièmement, au niveau empirique, la plupart des études relatives aux envois de fonds ont été réalisées dans la perspective d'appréhender leur impact sur l'inégalité du revenu — surtout en milieu rural —, en donnant lieu à des résultats relativement contradictoires. A cet égard, dans la littérature sur le développement, il existe autant d'exemples montrant que les envois de fonds ont un effet positif ou négatif sur la distribution des revenus⁷. En fait, ces résultats contrastés sont, en partie, liés au fait que beaucoup d'études sont fondées sur des échantillons localisés et de faible dimension⁸, en mettant en œuvre des options méthodologiques diverses⁹.

¹ Dans ce papier, on parlera indifféremment d'«envois de fonds» ou de «transferts privés». Sur un plan général, les envois de fonds sont constitués par les sommes monétaires et les biens que les migrants nationaux ou internationaux font parvenir aux ménages ou aux groupes dont ils sont issus. La section deuxième spécifie davantage la nature de ces transferts dans le contexte de l'Afrique.

² En particulier, ceux qui ont une structure monoparentale et ceux qui sont gérés par un inactif.

³ Par exemple, les politiques en direction du marché du travail influençant les profils de gains ont des effets potentiels sur les envois de fonds nationaux. De même, le processus d'intégration régionale peut influencer les transferts privés internationaux.

⁴ Lipton [1980] ; Nakosteen, Zimmer [1980] ; Oberai, Sing [1980] ; Stark, Taylor, Yitzhaki [1986] ; Adams, [1989] ; Taylor [1992] ; Hoddinott [1994] ; Leibbrandt, Woolard, Woolard [1996] ; Barham, Boucher [1998].

⁵ Ce point est souligné par Taylor [1992] qui fait référence à la modélisation des ménages agricoles par Singh, Squire, Strauss [1986]. En effet, les marchés fonctionnent parfaitement, et les décisions de production sont indépendantes des contraintes budgétaires du ménage. Le travail externe étant un substitut au travail familial, les envois de fonds sont susceptibles d'accroître la consommation de biens normaux et, probablement, le loisir.

⁶ Par exemple, en l'absence de marchés du crédit parfaits, les contraintes budgétaires peuvent limiter l'utilisation du travail salarié ou de certains inputs. Toutefois, les envois de fonds peuvent limiter cette contrainte budgétaire et concourir à l'augmentation de la production agricole. Toutefois, les transferts privés peuvent être associés à une baisse des revenus hors transferts si la demande de loisir s'accroît et si les marchés du travail dans le secteur rural ne peuvent renforcer l'offre de travail familial.

⁷ Ainsi, Oberai, Sing [1980] et Stark, Taylor, Yitzhaki [1986] indiquent que les envois de fonds ont un impact égalitaire sur la distribution des revenus, alors qu'un résultat inverse prévaut pour Lipton [1980], Adams [1989] et Barham, Boucher [1998]. D'autres études, prenant en compte deux années, aboutissent à des conclusions opposées.

⁸ Ainsi, l'étude de Barham, Boucher [1998] sur le Nicaragua porte sur 152 ménages de trois villages de la Côte Atlantique, tandis que celles de Stark, Taylor, Yitzhaki [1986] et de Taylor [1992], relatives à l'Etat de Michoacan au Mexique, concernent, respectivement, 61 et 55 ménages. Dans ce dernier cas, il s'agit de ménages agricoles enquêtés à deux dates différentes. Quant à l'étude de Hoddinott [1994], portant sur Karateng, une zone rurale du Kenya, elle concerne 215 observations.

⁹ Par exemple, Stark, Taylor, Yitzhaki [1986] décomposent l'indice de Gini selon les sources de revenus et traitent les envois de fonds comme des sources exogènes de gains. Adams [1989] tente de considérer les transferts privés en tant que des substituts potentiels des gains hors transferts des ménages. Taylor [1992] et Barham, Boucher [1998] s'efforcent de prendre en compte l'influence des envois de fonds sur les autres sources de revenus.

La présente étude s'inscrit dans une nouvelle perspective empirique et méthodologique, en proposant d'examiner l'impact des envois de fonds sur la pauvreté. En effet, même si l'inégalité des revenus joue un rôle important en termes de bien-être, elle n'est qu'un élément du niveau de vie de ceux qui sont situés en bas de la distribution. Par exemple, en Afrique, plusieurs études montrent, d'une part, que les élasticités-dépenses par tête de la pauvreté sont assez comparables en valeur absolue aux élasticités-inégalité¹⁰, et, d'autre part, que l'effet croissance joue un rôle quasiment comparable à l'effet inégalité dans l'explication de la variation de la pauvreté dans le temps¹¹. Ainsi, du point de vue de la relation entre le développement et le bien-être, il semble plus opportun d'examiner l'impact des transferts privés relativement à la pauvreté, c'est-à-dire par rapport à un segment spécifique de la distribution des revenus. Par ailleurs, l'effet des envois de fonds sur la pauvreté est appréhendé en considérant ces derniers comme des substituts potentiels des gains hors transferts des ménages.

En s'appuyant principalement sur les informations de l'enquête prioritaire nationale de 1994-95, l'étude tente d'évaluer l'impact des envois de fonds sur la pauvreté au Burkina Faso, un pays dont le processus de développement est encore largement axé autour d'un courant important d'émigration vers les pays voisins, permettant de contenir une croissance démographique rapide, tout en assurant au pays des ressources financières importantes. La deuxième section explicite le poids des envois de fonds dans le budget des ménages, qui constituent la manifestation d'un capital social, susceptible de rehausser la capacité de résistance des individus ou des groupes. La troisième section expose les options conceptuelles et méthodologiques qui fondent la présente recherche. La quatrième section analyse la relation entre les envois de fonds, l'inégalité et le bien-être, les premiers étant considérés comme des transferts exogènes de revenus. La cinquième section tente prendre en compte le caractère potentiellement substituable des transferts privés par rapport aux autres sources de revenus, et de mettre en évidence, à l'aide des estimations, leur impact sur la pauvreté.

2. Sources de revenus, envois de fonds et capital social

La principale source d'information utilisée dans la présente étude provient de l'exploitation de la base de données de l'enquête prioritaire, réalisée par l'Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina Faso, entre octobre 1994 et janvier 1995. Il s'agit d'une enquête nationale effectuée auprès de 8 700 ménages¹², ayant pour base de sondage — stratifié à deux degrés — l'enquête démographique de 1991. Les informations utilisées, provenant uniquement du questionnaire relatif aux ménages¹³, permettent de situer les envois de fonds par rapport aux diverses sources de revenus des ménages.

1. Sources de revenus des ménages et transferts

Le tableau 1 montre que le niveau de vie des ménages burkinabè provient de quatre sources principales de revenus : (i) profits de l'agriculture : 43,0 pour cent¹⁴ — le tiers étant généré par l'élevage ; (ii) profits non agricoles : 27,8 pour cent ; (iii) transferts privés, institutionnels et divers : 18,6 pour cent — les trois quarts étant des envois de fonds nationaux et internationaux —, et ; (iv) salaires : 10,6 pour cent. A cet égard, malgré les incertitudes statistiques relatives aux revenus¹⁵, cette configuration de la structure des gains met en évidence les principaux piliers de l'économie burkinabè : (i) cultures de rente — coton, arachide — et vivrières ; (ii) exportations de bétail dans les pays de la région ; (iii) courant important d'émigration vers les pays voisins générant des ressources financières importantes. Ainsi, pour l'ensemble des ménages, les gains issus de tous les transferts représentent près du cinquième des ressources des ménages et du double

¹⁰ Bien que la valeur absolue des élasticités-inégalité ait tendance à excéder celle des élasticités-dépenses lorsque les écarts de pauvreté sont pris en compte. Kakwani [1993] ; Lachaud [1996], [1997].

¹¹ Lachaud [1998]. Grootaert [1993] pour la Côte d'Ivoire montre la prééminence de l'effet croissance.

¹² En fait, les fichiers disponibles comportent 8 642 ménages. Voir sur ce point, Lachaud [1997].

¹³ Ce dernier comprenant les informations suivantes : renseignements sur le chef de ménage, composition démographique du ménage, santé, éducation — 6 ans et plus —, emploi — principal, secondaire et précédent pour les personnes âgées de 10 ans et plus —, logement et confort, bétail et exploitation agricole, entreprises et activités non agricoles, accès aux services de base — école primaire et secondaire, centre de santé et marché —, dépenses, revenus et avoirs du ménage.

¹⁴ Y compris 0,4 pour cent de loyers.

¹⁵ Sur un plan statistique, deux éléments doivent être soulignés. Premièrement, les informations sur les salaires sont fondées sur des données individuelles, et non des données relatives aux ménages. Deuxièmement, 92,2 pour cent des ménages ont des informations relatives aux revenus, soient 7921 ménages sur 8596. D'autres éléments d'analyse sont contenus dans Lachaud [1997].

Tableau 1 : Sources des revenus de l'ensemble des ménages selon divers paramètres du chef de ménage — 10 ans et plus — et du groupe — pourcentage¹

Sources de revenus	Sources de revenus									Grand total (N pondéré)
	Profit agriculture de rente	Profit agriculture vivrière	Profit élevage	Profit indépendant non agricole	Salaires ²	Loyers	Transferts privés envoi de fonds ³	Transferts institutionnels ⁴	Autres transferts ⁵	
Statut du travail du chef de ménage										
Salarié protégé ⁸	0,0	0,2	0,5	2,5	91,5	0,4	2,4	1,9	0,7	513
Salarié non protégé ⁸	0,5	1,1	0,8	6,4	84,6	0,5	3,7	1,6	0,7	295
Indépendant non agricole évolutif ⁹	0,0	3,5	4,2	85,3	3,4	0,3	1,6	1,3	0,4	47
Indépendant non agricole involutif ⁹	0,9	2,9	3,0	73,6	3,5	0,9	7,1	6,6	1,3	479
Agriculture progressive	33,0	27,4	9,1	23,4	0,8	0,1	5,5	0,3	0,3	814
Agriculture de subsistance	12,2	21,5	16,4	29,3	1,3	0,2	15,6	2,8	0,8	4437
Éleveur	20,4	12,0	44,5	16,5	0,5	0,2	5,5	0,4	0,1	465
Chômeur	1,4	1,6	4,6	27,7	9,5	2,7	33,7	15,9	2,9	79
Autre actif	7,3	9,8	2,5	18,1	2,0	0,3	32,5	26,8	0,6	90
Inactif	6,3	9,9	8,6	15,9	4,1	1,8	30,9	21,9	0,6	599
Niveau de vie										
Pauvres ⁶	15,7	18,2	18,6	28,2	1,2	0,3	14,9	2,3	0,7	2713
Non pauvres	6,0	10,3	5,7	25,7	32,4	1,0	10,8	7,1	1,0	2030
Sexe du chef de ménage										
Homme	12,7	17,7	14,8	27,9	10,8	0,4	11,7	3,4	0,7	7211
Femme	6,5	7,0	3,4	26,7	8,5	0,9	31,7	14,8	0,6	710
Localisation géographique										
Rural	14,8	20,0	16,7	26,9	3,9	0,2	14,1	3,0	0,6	6396
Urbain	1,0	3,1	1,4	31,6	38,9	1,6	10,7	10,4	1,3	1525
Type de ménage										
Monoparental	7,0	10,1	3,0	24,8	15,6	0,6	26,0	12,1	0,8	670
Nucléaire	13,6	18,5	15,6	28,2	8,3	0,3	11,6	3,0	0,9	3291
Elargi	11,7	16,4	14,1	27,9	11,7	0,5	12,9	4,2	0,6	3960
Ensemble des ménages	12,1	16,7	13,8	27,8	10,6	0,4	13,5	4,4	0,7	7921⁷
<i>dont :</i>										
<i>ménages avec transferts</i>	<i>7,4</i>	<i>10,0</i>	<i>8,8</i>	<i>19,2</i>	<i>8,5</i>	<i>0,4</i>	<i>33,1</i>	<i>10,8</i>	<i>1,8</i>	<i>3258</i>
<i>ménages avec envois de fonds</i>	<i>8,2</i>	<i>11,0</i>	<i>9,9</i>	<i>19,3</i>	<i>6,2</i>	<i>0,3</i>	<i>41,3</i>	<i>3,1</i>	<i>0,7</i>	<i>2496</i>

(1) Approche fondée sur les données relatives aux ménages, sauf pour les salaires ; (2) Y compris les activités secondaires ; (3) Dons, cadeaux, mandats ; (4) Retraite, bourses, assurance, allocations familiales, pension alimentaire ; (5) Jeu de hasard, mariage, héritage ; (6) Le seuil de pauvreté est de 41099 F.Cfa par tête et par an. Les non pauvres sont les ménages appartenant aux 30 pour cent les plus élevés de la distribution du niveau de vie. La catégorie des intermédiaires n'est pas indiquée. Voir Lachaud [1997] pour les considérations méthodologiques relatives à la pauvreté au Burkina Faso ; (7) 92,2 pour cent des ménages ont des informations relatives aux revenus ; (8) Les salariés protégés sont les salariés des secteurs public et privé ayant les caractéristiques suivantes : (i) exercice d'un emploi permanent ; (ii) droit à une pension de retraite dans ce travail ; (iii) couverture sociale formelle — Carfo, Cnss ou assurances ; (iv) droit à des congés payés. Les salariés n'ayant pas l'ensemble de ces caractéristiques sont considérés comme non protégés ; (9) Les indépendants non agricoles évolutifs rassemblent les travailleurs à propre compte à la tête d'une entreprise en activité — indépendants ou employeurs — qui emploient au moins quatre personnes — salariés ou non — au moment de l'enquête. Les indépendants non agricoles involutifs sont ceux qui gèrent une entreprise permanente ou non, et travaillent seuls ou avec moins de quatre personnes.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée.

des salaires. En fait, cette proportion est considérablement accrue lorsque seuls les ménages ayant des transferts sont pris en compte. Ainsi, la part des transferts s'élève à 45,7 et 45,1 pour cent des ressources, respectivement, pour les ménages bénéficiant d'une quelconque redistribution et pour ceux qui reçoivent systématiquement des fonds privés et, éventuellement, d'autres transferts. A cet égard, on remarquera le poids considérable des envois de fonds dans les transferts — 33,1 et 41,3 pour cent, respectivement. Sans aucun doute, les transferts, notamment les envois de fonds, jouent un rôle de premier plan pour stabiliser ou rehausser le niveau de vie de maints ménages au Burkina Faso.

En réalité, il existe de profondes différences quant à cette structure des revenus des ménages selon le milieu, le statut du travail, le niveau de vie et le sexe du chef de ménage. Alors que les ressources principales des ménages ruraux sont constituées des profits agricoles — 51,5 pour cent — et non agricoles — 26,9 pour cent —, et des transferts — 17,7 pour cent —, en milieu urbain, la part relative des rémunérations salariales est prépondérante — 38,9 pour cent —, tandis que les gains des travailleurs indépendants — 31,6 pour cent — et les transferts — 22,4 pour cent — occupent une place un peu plus importante par rapport au secteur rural. Il est à remarquer que cette différenciation des sources de revenus — y compris la structure des transferts — selon le milieu recoupe, en grande partie, la distinction entre les ménages pauvres et les non pauvres, les premiers étant majoritairement localisés dans les zones rurales¹⁶. En outre, fort logiquement, les sources de revenus

¹⁶ Bien que la part relative des transferts soit beaucoup plus élevée pour les pauvres du milieu urbain — 27 pour cent — que pour ceux des zones rurales — 17,5 pour cent. Voir le tableau A en annexe.

divergent nettement selon les groupes socio-économiques, et les revenus de transferts tendent à avoir une importance relative d'autant plus grande que les statuts du travail sont précaires. Par exemple, la part des revenus de transferts est seulement de 5,0 pour cent pour les salariés protégés, contre 6, 15 et 19,2 pour cent, respectivement, pour les salariés non protégés, les travailleurs indépendants non agricoles involutifs¹⁷ et les agriculteurs de subsistance¹⁸. En fait, se sont surtout les autres actifs — en majorité des travailleurs familiaux non rémunérés —, les inactifs et les chômeurs qui bénéficient le plus des transferts en termes relatifs — 52,5, 59,9 et 53,4 pour cent, respectivement. D'ailleurs, pour les groupes recevant un quelconque transfert, ces pourcentages sont encore plus élevés — 82,0, 71,9 et 70,4 pour cent, respectivement¹⁹. En d'autres termes, la prise en considération des sources de revenus met en évidence le rôle majeur du processus de redistribution dans les stratégies de survie de maints ménages au Burkina Faso. A cet égard, le tableau A en annexe montre que le poids relatif des transferts pour ces groupes socio-économiques varie selon le milieu et le genre du chef de ménage. En milieu rural, près de 80 pour cent des gains des ménages dont le chef féminin est inactif ou chômeur sont issus des transferts, contre un peu plus d'un tiers pour les ménages masculins²⁰. Dans les agglomérations, le rôle des transferts est un peu plus équilibré entre les ménages féminins et masculins gérés par un inactif ou un chômeur — entre 50 et 70 pour cent —, bien qu'un léger avantage puisse être observé pour les premiers par rapport aux transferts. Par ailleurs, le tableau 1 met en évidence une différence remarquable quant à l'importance des transferts selon le genre du chef de ménage. Alors que les transferts ne représentent que 15,8 pour cent des gains dans les groupes ayant un homme à leur tête, ils s'élèvent à 47,1 pour cent dans ceux qui sont gérés par une femme. Dans une certaine mesure, cet écart recoupe ceux inhérents aux types de ménages, les groupes monoparentaux étant essentiellement gérés par une femme. Ajoutons que la prise en considération du genre du chef du ménage permet de préciser davantage le différentiel des sources de revenus — tableau A en annexe. Par exemple, dans les ménages féminins de l'agriculture de subsistance rurale, la part des transferts est de 49,0 pour cent, contre 17,0 pour leurs homologues masculins. De même, le poids relatif des transferts est un peu plus faible dans les ménages féminins urbains — 42,8 pour cent — que dans ceux qui vivent en milieu rural — 49,0 pour cent²¹.

2. Transferts privés et institutionnels des ménages

Au Burkina Faso, beaucoup de ménages bénéficient de transferts de revenus. A cet égard, l'enquête prioritaire de 1994-95 montre que 41,1 pour cent des ménages ont une source de revenus émanant de transferts, le pourcentage étant d'ailleurs plus élevé dans les villes — 48,5 pour cent — qu'en milieu rural — 39,4 pour cent. En fait, il importe de spécifier les différentes catégories de transferts dans le processus de développement. A cet égard, l'enquête prioritaire permet de distinguer trois types de transferts. Tout d'abord, les envois de fonds ou transferts privés sont constitués de dons, cadeaux, mandats, etc. Ensuite, les transferts de l'Etat ou institutionnels sont liés aux retraites, bourses, assurances, allocations familiales, pensions alimentaires. Enfin, des transferts divers peuvent être générés à l'occasion de mariages, héritages ou provenir de gains de jeux de hasard.

Le tableau 2 met en évidence l'ampleur relative des envois de fonds dans l'ensemble des transferts, les premiers représentant les trois quarts des seconds et concernant près du tiers des ménages burkinabè — contre 10,9 et 3,3 pour cent des ménages, respectivement, pour les transferts institutionnels et divers. Sans aucun doute, au Burkina Faso, ce sont les transferts privés, nationaux et internationaux, qui constituent l'essentiel des transferts reçus par les ménages. Mais, il importe de préciser que l'enquête prioritaire ne permet pas d'affirmer que les bénéficiaires de transferts sont des ménages de migrants, c'est-à-dire des ménages dont un ou plusieurs membres ont migré au Burkina Faso ou dans un pays voisin. On peut cependant supposer que le lien entre la migration d'un membre du ménage et l'existence d'envois de fonds est étroit²².

¹⁷ Pour les travailleurs non agricoles évolutifs, les transferts ne représentent que 3,2 pour cent des gains.

¹⁸ On remarquera que, parmi les agriculteurs, ce sont ceux qui vivent essentiellement de l'agriculture vivrière qui ont la part relative des transferts la plus élevée. En outre, plus de 30 pour cent de leurs gains ont une origine non agricole — travail indépendant non agricole.

¹⁹ Ces informations ne figurent pas au tableau 1.

²⁰ Dans le tableau A, la catégorie « inactif-chômeur » en milieu rural englobe essentiellement des inactifs.

²¹ La structure des transferts est également différente. Voir ci-après.

²² Dans l'enquête prioritaire, la migration concerne la résidence des individus dans la localité où les ménages sont enquêtés. De ce fait, il n'y a pas nécessairement de relation entre des individus ayant migré et résidant au Burkina Faso — les enquêtés —, et les envois de fonds. Par ailleurs, le critère de résidence habituelle des chefs de ménage demeure imprécis puisqu'il se réfère «à la nuit ayant précédé le passage de l'enquêteur», la durée d'absence ne dépassant pas les 6 mois, sauf pour le chef de ménage. Institut national de la statistique et de la démographie [1994].

Tableau 2 : Répartition des transferts des ménages bénéficiant d'une quelconque redistribution selon divers paramètres du chef de ménage — 10 ans et plus — et du groupe — pourcentage¹

Transferts Paramètre	Transferts privés — envoi de fonds ²		Transferts institutionnels ³		Autres transferts ⁴		Grand total ⁶	
	% transfert	% ménage ⁷	% transfert	% ménage ⁸	% transfert	% ménage ⁹	N pondéré	% ménage ¹⁰
Statut du travail du chef de ménage								
Salarié protégé	46,0	18,7	44,8	22,4	9,2	6,4	188	36,6
Salarié non protégé	63,3	22,0	27,0	12,2	10,0	6,1	98	33,2
Indépendant non agricole évolutif	65,0	21,3	29,7	10,6	5,3	2,1	15	31,9
Indépendant non agricole involutif	56,6	25,4	34,8	18,3	8,5	5,7	238	41,1
Agriculture progressive	91,2	27,0	5,2	2,2	3,5	1,8	244	30,0
Agriculture de subsistance	83,3	32,5	12,3	6,2	4,4	2,8	1746	39,4
Eleveur	88,2	29,0	6,7	4,1	5,2	2,4	157	33,8
Chômeur	64,6	57,0	28,9	32,9	6,5	10,1	60	75,9
Autre actif	57,8	47,8	41,3	46,7	0,9	1,1	67	74,4
Inactif	59,8	48,7	38,3	36,6	1,8	3,5	444	74,1
Niveau de vie								
Pauvres ⁵	85,2	31,2	10,2	5,4	4,6	2,8	1002	36,9
Non pauvres	61,0	29,7	32,5	19,5	6,5	5,4	932	45,9
Sexe du chef de ménage								
Homme	76,4	29,4	18,3	9,1	5,3	3,4	2749	38,1
Femme	69,3	53,0	29,2	29,0	1,7	2,8	509	71,7
Localisation géographique								
Rural	82,8	32,4	13,4	7,0	3,9	2,5	2517	39,4
Urbain	49,8	27,7	42,5	27,5	7,7	6,8	741	48,6
Type de ménage								
Monoparental	68,9	44,6	28,0	23,0	3,0	3,9	407	60,7
Nucléaire	77,5	27,7	16,5	7,5	6,1	3,6	1175	35,7
Elargi	75,2	32,5	20,5	11,7	4,2	3,1	1676	42,3
Ensemble des ménages	75,3	31,5	20	10,9	4,7	3,3	3258	41,1

(1) Ménages ayant une ou plusieurs sources de transferts. Approche fondée sur les données relatives aux ménages. La somme des pourcentages des trois colonnes «% transfert» vaut 100. Par contre, celle des colonnes «% ménage» n'est pas équivalente à 100. (2) Dons, cadeaux, mandats; (3) Retraite, bourses, assurance, allocations familiales, pension alimentaire; (4) Jeu de hasard, mariage, héritage; (5) Le seuil de pauvreté est de 41099 F.Cfa par tête et par an. Les non pauvres sont les ménages appartenant aux 30 pour cent les plus élevés de la distribution du niveau de vie. La catégorie des intermédiaires n'est pas indiquée; (6) Ménages ayant des transferts totaux positifs; (7) Par rapport aux 92,2 pour cent de ménages renseignés et ménages ayant des transferts positifs — N=2496; (8) Par rapport aux 92,2 pour cent de ménages renseignés et ménages ayant des transferts positifs — N=865; (9) Par rapport aux 92,2 pour cent de ménages renseignés et ménages ayant des transferts positifs — N=265; (10) Par rapport aux 92,2 pour cent de ménages renseignés et ménages ayant des transferts positifs.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée.

En fait, l'incidence des divers transferts varie considérablement selon le milieu, le niveau de vie et le type de ménage. En milieu rural, la plupart des transferts — 82,8 pour cent — proviennent des envois de fonds et touchent environ un tiers des ménages. Or, dans les zones urbaines, un peu plus d'un cinquième seulement des ménages bénéficient de ce type de redistribution, dont l'ampleur relative n'est que de 49,8 pour cent. Ainsi, dans les agglomérations, les transferts institutionnels représentent 47,5 pour cent de l'ensemble des transferts, contre 13,4 pour cent dans le secteur rural²³. Un tel résultat, cohérent avec la configuration de la structure des sources de revenus précédemment indiquée, préfigure le rôle que les envois de fonds sont susceptibles de jouer en termes de pauvreté dans le milieu rural, ce dernier englobant la majeure partie des pauvres. D'ailleurs, le tableau 2 montre clairement que les envois de fonds constituent l'essentiel des transferts allant aux ménages pauvres — 85,2 pour cent, contre 61,0 pour les non pauvres — surtout dans les zones rurales — 86,4 pour cent, contre 63,8 pour cent en milieu urbain, tableau B en annexe. Ajoutons que, dans une large mesure, cette structure des transferts selon le niveau de vie explique la configuration observée par rapport aux groupes socio-économiques. En effet, 80 à 90 pour cent des transferts des agriculteurs, surtout en milieu rural, proviennent des envois de fonds, alors que cette proportion est inférieure à 50 pour cent pour les salariés protégés. De même, environ les deux tiers des transferts inhérents aux chômeurs et aux inactifs, quel que soit le milieu, sont des envois de fonds nationaux ou internationaux. D'une manière générale, en milieu rural, les envois de fonds constituent l'essentiel des transferts, indépendamment des groupes socio-économiques considérés²⁴.

Il apparaît également que proportionnellement plus de ménages féminins bénéficient d'envois de fonds, comparativement aux ménages masculins — 53,0 pour cent contre 29,4 pour cent —, bien que le poids de ces

²³ En milieu urbain, les transferts institutionnels concernent 27,5 pour cent des ménages, contre 7,0 pour cent dans les zones rurales.

²⁴ Même pour les salariés masculins du secteur rural, les transferts privés représentent les deux tiers des transferts totaux, contre environ un tiers à la moitié dans les villes — tableau B en annexe.

derniers ait tendance à être sensiblement plus faible pour les premiers que pour les seconds — 69,3 et 76,4 pour cent, respectivement, pour les ménages féminins et masculins. En fait, le tableau B en annexe fait apparaître des différences selon le genre du chef de ménage par rapport au milieu. Si, dans les zones rurales, le schéma ressemble beaucoup à celui qui vient d'être indiqué pour l'ensemble des ménages, dans les agglomérations, les transferts privés des ménages féminins, bien que représentant une part relative moins forte que dans le secteur rural — 56,8 pour cent contre 74,0 pour cent —, ont un poids dans l'ensemble des transferts féminins plus élevé, comparativement aux ménages masculins.

3. Transferts privés des ménages et capital social

L'ampleur relative des envois de fonds, précédemment mise en évidence, justifie une analyse spécifique de leurs caractéristiques — tableaux 3, 4, et C et D en annexe.

Premièrement, au Burkina Faso, près de la moitié des envois de fonds proviennent de transferts internationaux. En effet, selon l'enquête prioritaire, ces derniers représentent 45,6 pour cent des transferts privés, contre 53,0 pour cent pour ceux qui ont une origine nationale. Un tel résultat s'explique par le fort courant d'émigration des burkinabè en direction des pays voisins au cours des trois dernières décennies, notamment la Côte d'Ivoire. A cet égard, le tableau 3 montre que l'essentiel des transferts privés internationaux — près de 90 pour cent — ont pour origine la Côte d'Ivoire. Selon certaines estimations, au milieu des années 1990, plus d'un million de burkinabè — sur une population de près de 11 millions d'habitants — résidaient dans ce pays. En outre, les statistiques de la balance des paiements indiquent que le montant des revenus envoyés par les burkinabè à leur famille s'élevaient à environ 40 milliards de F.Cfa en 1995, ce qui représente près du tiers de la valeur des exportations de biens et services — et 3,5 pour cent du PIB aux prix courant²⁵. Notons qu'en ce qui concerne les transferts privés nationaux, ils émanent surtout des zones urbaines — 29,7 pour cent, contre 23,3 pour cent en provenance du milieu rural.

Deuxièmement, cette répartition des envois de fonds selon les sources nationales et internationales varie sensiblement selon le milieu, le niveau de vie et les caractéristiques professionnelles et démographiques des chefs de ménage. Le tableau 3 montre que les ménages les plus démunis reçoivent surtout des transferts de l'extérieur — 54,4 pour cent —, notamment de Côte d'Ivoire — 49,7 pour cent —, alors que pour les non pauvres, le poids des envois de fonds externes est assez faible — 32,9 pour cent. Il est à remarquer, cependant, que cette différence varie selon le milieu, les pauvres du secteur urbain bénéficiant surtout d'une redistribution nationale en provenance du même milieu — tableau C. En outre, s'agissant des sources nationales, la redistribution en direction des plus aisés provient surtout du milieu urbain, alors que pour les ménages pauvres, sauf ceux localisés dans les centres urbains, l'origine géographique des fonds est plus équilibrée. A cet égard, il est intéressant de souligner que cette différenciation des sources des transferts privés selon le niveau de vie recoupe très largement la distinction selon le milieu, le statut du travail ou le sexe du chef de ménage. Ainsi, le poids des transferts externes, en particulier de Côte d'Ivoire, prédomine dans les ménages dont le chef est agriculteur et, dans une moindre mesure, inactif, ceux qui résident dans le secteur rural ou ceux ayant un homme à leur tête. Inversement, pour la plupart des autres groupes socio-économiques, la redistribution est avant tout interne et en provenance du milieu urbain.

Troisièmement, si l'on considère la population des ménages recevant des transferts privés, ces derniers s'élèvent, en moyenne, à 11 400 F.Cfa par tête et par an pour chaque ménage. En fait, l'importance de l'écart type suggère une forte dispersion de la distribution. Le tableau 4 met en évidence l'incidence croissante en *termes absolus* et décroissante en *termes relatifs* des envois de fonds selon le niveau de vie des ménages. En effet, évalués per capita, le montant des envois de fonds est d'environ 3 400 F.Cfa par tête et par an pour chaque ménage des trois premiers déciles, et dépasse les 100 000 F.Cfa dès le huitième décile. De ce fait, les envois de fonds correspondent à 19,1, 12,1 et 10,2 pour cent de la dépense par tête des ménages, respectivement, pour les premier, deuxième et troisième déciles, et fluctuent autour 10 pour cent pour les autres déciles. L'importance relative de cette redistribution préfigure probablement un lien étroit entre envois de fonds et pauvreté, en particulier lorsque la profondeur et l'intensité de cette dernière sont pris en compte. S'agissant de l'ensemble des ménages burkinabè, les deux tendances précédentes prévalent. A cet égard, il est intéressant de remarquer que, selon l'enquête prioritaire, les envois de fonds par tête s'élèvent à 3,5 pour cent du niveau de vie des ménages, un pourcentage correspondant exactement à la part des

²⁵ Ministère de l'économie et du plan, Gtz [1995]. Les travailleurs burkinabè sont considérés comme des résidents de leur économie d'accueil. De ce fait, les revenus qu'ils renvoient à leurs familles se trouvent dans les transferts au poste «économies sur salaires». Il semble que l'importance de ces envois de fonds ait diminué depuis le début des années 1980.

Tableau 3 : Répartition des transferts privés des ménages bénéficiant systématiquement d'envois de fonds selon leur origine et divers paramètres du chef de ménage — 10 ans et plus — et du groupe — pourcentage¹

Origine des transferts Paramètre	Burkina Faso		Etranger			Autres transferts ²	Grand total (N pondéré)
	Rural	Urbain	Côte d'Ivoire	France	autre		
Statut du travail du chef de ménage							
Salarié protégé	14,9	56,9	12,7	8,8	6,7	0,0	96
Salarié non protégé	32,0	43,4	19,4	0,0	4,1	1,1	65
Indépendant non agricole évolutif	30,8	28,8	26,8	7,6	6,0	0,0	10
Indépendant non agricole involutif	23,6	47,5	19,3	2,5	7,0	0,1	147
Agriculture progressive	24,4	24,3	41,0	0,0	6,5	3,8	220
Agriculture de subsistance	22,9	25,7	46,7	0,3	3,8	0,6	1442
Eleveur	16,7	20,7	54,4	0,7	5,4	2,0	135
Chômeur	24,2	48,9	19,0	6,2	1,7	0,0	45
Autre actif	47,8	44,6	3,7	0,0	2,1	1,8	43
Inactif	24,4	31,5	32,7	1,8	5,1	4,5	292
Niveau de vie							
Pauvres ³	21,4	22,6	49,7	0,3	4,4	1,5	846
Non pauvres	22,5	43,3	24,4	2,9	5,6	1,3	603
Sexe du chef de ménage							
Homme	22,4	28,0	42,7	0,8	4,9	1,2	2120
Femme	28,5	39,5	24,9	2,7	2,3	2,2	376
Localisation géographique							
Rural	24,3	25,4	44,3	0,5	4,1	1,5	2074
Urbain	18,9	50,9	19,2	3,8	6,6	0,6	422
Type de ménage							
Monoparental	30,3	36,1	26,5	1,3	3,9	2,0	299
Nucléaire	24,8	28,6	40,2	0,6	4,5	1,3	910
Elargi	20,7	29,0	43,1	1,3	4,7	1,2	1287
Ensemble des ménages	23,3	29,7	40	1,1	4,5	1,4	2496

(1) Il s'agit des ménages bénéficiant systématiquement d'envois de fonds et, éventuellement, d'autres sources de redistribution. Approche fondée sur les données relatives aux ménages. Dons, cadeaux, mandats. Le total en ligne vaut 100 ; (2) Pour 57 ménages, la répartition des dons, cadeaux et mandats entre «Etranger» et «Burkina Faso» n'est pas donnée. De ce fait, ces transferts ne sont pas répartis ; (3) Le seuil de pauvreté est de 41099 F.Cfa par tête et par an. Les non pauvres sont les ménages appartenant aux 30 pour cent les plus élevés de la distribution du niveau de vie. La catégorie des intermédiaires n'est pas indiquée.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée.

Tableau 4 : Incidence de transferts privés des ménages — envoi de fonds — selon le niveau de vie du groupe — pourcentage¹

Paramètre	Ménages bénéficiant des transferts privés							Ensemble des ménages		
	Ensemble	Burkina Faso	Etranger	Ensemble	Burkina Faso	Etranger	N (pondéré)	Moyenne (écart type) ²	% niveau de vie	N (pondéré)
Décile de dépense/tête ²	Moyenne (écart type) ²	Moyenne (écart type)	Moyenne (écart type)	% niveau de vie	% niveau de vie	% niveau de vie				
1 : <24,7	3,3 (4,6)	1,5 (3,3)	1,7 (3,5)	19,1	9,0	10,0	243	1,0 (2,9)	5,6	859
2 : 24,7-31,5	3,4 (6,6)	1,2 (3,8)	2,2 (5,5)	12,1	4,2	7,9	260	1,1 (4,0)	3,8	859
3 : 31,5-38,0	3,5 (4,8)	1,4 (4,0)	2,1 (3,3)	10,2	4,1	6,1	235	1,0 (3,0)	2,9	859
4 : 38,0-45,3	3,8 (5,7)	1,8 (4,0)	2,1 (4,6)	9,4	4,4	5,1	240	1,1 (3,5)	2,7	858
5 : 45,3-54,5	4,7 (6,1)	2,1 (3,8)	2,6 (5,6)	9,4	4,2	5,2	272	1,6 (4,1)	3,1	860
6 : 54,5-67,7	8,9 (29,0)	5,1 (23,0)	3,8 (13,5)	14,6	8,4	6,3	259	2,8 (16,8)	4,6	851
7 : 67,7-87,3	6,6 (12,1)	3,2 (6,7)	3,5 (9,9)	8,6	4,1	4,5	277	2,4 (7,7)	2,9	857
8 : 87,3-120,1	11,8 (21,1)	8,0 (19,7)	3,8 (9,8)	11,4	7,6	3,8	265	3,8 (13,2)	3,7	859
9 : 120,1-203,6	12,5 (38,7)	6,4 (16,9)	6,1 (35,6)	8,3	4,2	4,1	215	3,3 (20,5)	2,2	860
10 : >203,6	59,8 (221,2)	26,6 (71,3)	33,2 (213,3)	13,1	7,4	5,8	227	16,5 (119,1)	3,6	859
Ensemble	11,4 (70,6)	5,5 (25,3)	5,8 (66,1)	11,6	5,8	5,9	2492	3,4 (39,2)	3,5	8581

(1) Approche fondée sur les données relatives aux ménages, sauf pour les salaires ; (2) Milliers de F.Cfa par tête et par an.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée.

premiers dans le PIB en 1995²⁶. Mais, nécessairement, cette incidence des transferts privés par rapport au niveau de vie varie selon les groupes socio-économiques, comme le montre le tableau D en annexe — présentant une certaine cohérence avec les informations affichées au tableau 1 précédemment²⁷.

²⁶ Voir ci-avant.

²⁷ Dans le cas présent, le niveau de vie est appréhendé par la dépense par tête — nette des transferts —, alors que le tableau 1 indiquait l'importance relative des sources de revenus, y compris les transferts. Le tableau D en annexe montre que les envois de fonds sont les plus importants relativement à la dépense par tête pour les chômeurs, les inactifs et les autres actifs, et, dans une moindre mesure

Ainsi, l'une des caractéristiques des envois de fonds au Burkina Faso est l'existence d'une redistribution externe — sensiblement plus importante que la redistribution interne relativement équilibrée selon le milieu —, en grande partie issue de Côte d'Ivoire, favorisant davantage les plus pauvres, notamment ceux qui résident dans le secteur rural et dont le chef est de sexe masculin. Par contre, les ménages urbains reçoivent des fonds ayant surtout une origine interne et urbaine. La configuration de cette redistribution par le biais des envois de fonds s'explique, en partie, par la nature historique du processus migratoire. En effet, à la fin des années 1960 et au cours de la décennie 1970, maints ruraux burkinabè ont migré vers les pays voisins et ont gardé des liens avec leurs familles. Par la suite, bien que ce mouvement ait continué — quoique avec une moindre intensité compte tenu de la crise économique qui sévit en Côte d'Ivoire —, la migration interne, rurale-urbaine, s'est accentuée, engendrant par la même le processus de redistribution précédemment évoqué.

Sans aucun doute, au Burkina Faso, ce capital social a constitué un actif important ayant probablement contribué à stabiliser ou à rehausser le niveau de vie des ménages. En effet, il existe des relations étroites entre la pauvreté et la vulnérabilité, beaucoup de pauvres étant vulnérables, précisément à cause de la faiblesse de leur niveau de vie — bien que les situations de pauvreté et de vulnérabilité ne se recoupent pas totalement. Malgré la difficulté d'appréhender rigoureusement la vulnérabilité, l'une des approches possibles est de considérer que, sur un plan général, la vulnérabilité est inhérente à l'insécurité en termes de bien-être des individus, des ménages et des communautés dans le contexte d'un environnement mouvant²⁸. Quelles que soient l'origine — économique, social, politique, écologique, etc. — et la nature — cycle saisonnier, tendance de long terme — des chocs externes, la caractéristique majeure de la vulnérabilité est que les changements de l'environnement accroissent le risque de dégradation du niveau de vie. Dans ces conditions, appréhender l'insuffisance du progrès social en examinant les dotations des principaux actifs matériels et immatériels des individus, des ménages ou des communautés constitue une étape importante dans l'analyse du niveau et de la stabilité du bien-être. En d'autres termes, il importe d'identifier les actifs dont la pénurie affaiblit la capacité de résistance des individus ou des groupes sociaux²⁹. Ainsi, au Burkina Faso, à côté de l'accès à la terre, au marché du travail et des dotations en capital humain des individus, le capital social — normes, relations de confiance et réseaux qui facilitent la coopération bénéfique entre ménages —, dont les envois de fonds sont l'une des manifestations, constitue également un actif, ayant vraisemblablement contribué à moduler l'impact des transformations structurelles — notamment le processus migratoire et l'urbanisation — et de la crise économique sur la nature des relations sociales entre communautés, en renforçant les relations de réciprocité. Tenter d'évaluer l'effet de cette forme de capital sur le bien-être des ménages burkinabè est l'objectif de cette étude.

3. *Concepts et méthodes*

L'impact des envois de fonds sur la pauvreté peut être appréhendé à l'aide de deux méthodes³⁰. D'un côté, on peut concevoir les envois de fonds comme des transferts exogènes de revenus, et examiner leurs effets sur la pauvreté observée pour ceux qui bénéficient d'une telle redistribution. D'un autre côté, en considérant les transferts privés comme des substituts potentiels des gains générés localement par les ménages, il s'agit de comparer le niveau de vie observé de ces derniers à celui qu'ils sont susceptibles d'avoir en l'absence d'envois de fonds et de migration. Examinons les options méthodologiques inhérentes à ces deux approches.

1. Les envois de fonds, transferts exogènes de revenus

En traitant la redistribution comme un transfert exogène de revenus, l'impact des envois de fonds sur le niveau de vie des ménages peut être appréhendé en évaluant l'effet marginal d'une variation de ces derniers sur la distribution et le bien-être. Bien que cette approche ne concerne pas directement la pauvreté, elle est préférée à celle qui consisterait à soustraire le montant des transferts par tête du niveau de vie et à comparer l'incidence de la pauvreté en présence et en l'absence d'envois de fonds. En effet, dans le cas du Burkina Faso, la pauvreté est fondée sur les dépenses réelles par tête des ménages, les informations inhérentes aux revenus

pour les travailleurs indépendants non agricoles involutifs et les agriculteurs de subsistance. De même, comme cela avait déjà été souligné, les ménages gérés par des femmes sont fortement tributaires des envois de fonds. Il est cependant important de remarquer que les deux sources statistiques — l'approche de la dépense et l'approche des revenus — fournissent une ampleur différenciée des parts relatives des transferts. Par exemple, pour les ménages bénéficiant systématiquement de transferts privés, selon les sources de revenus, la part des envois de fonds par tête des chômeurs est de 56,9 pour cent, mais seulement de 21,1 pour cent du niveau de vie.

²⁸ Moser [1996].

²⁹ Sen [1981], Banque mondiale [1990], Moser [1996].

³⁰ L'article récent de Barham, Boucher [1998] explore ces deux méthodes par rapport à la distribution des revenus.

étant jugées moins sûres et ne couvrant pas la totalité des ménages³¹. Dans ces conditions, une nouvelle estimation du niveau de vie et de la pauvreté sans les envois de fonds pourrait être biaisée.

A cet égard, l'estimation des effets marginaux des transferts privés sur le bien-être est fondée sur la décomposition de l'indice de Gini proposée par Stark, Taylor, et Yitzhaki en 1986. Cette approche, récemment utilisée dans la littérature du développement³², consiste à décomposer les gains totaux des ménages — notamment les envois de fonds — et à examiner la sensibilité de l'inégalité et du bien-être par rapport à une variation marginale des sources de revenus³³.

Supposons que pour un groupe donné, le gain total de chacun des n ménages qui le composent provienne de k sources de revenu — $k = 1, \dots, K$. En outre, le revenu total du ménage i est noté y_i — $i = 1, \dots, n$ —, tandis que y_{ik} exprime le revenu du ménage i provenant de la source k ³⁴. De plus, la distribution du revenu total des ménages est représentée par $Y = (y_1, \dots, y_n)$, et la distribution de la composante k est notée par $Y_k = (y_{1k}, \dots, y_{nk})$. Dans ces conditions, le coefficient de Gini inhérent à la distribution du revenu total du groupe est donné par la relation [1].

$$G = \{2\text{cov}[Y, F(Y)]\} / \mu \quad [1]$$

où μ est le revenu moyen des ménages de l'échantillon et $F(Y)$ la distribution cumulée du revenu total des ménages³⁵.

En fait, l'équation [1] peut être réécrite de manière à exprimer la contribution à l'inégalité de chaque composante k du revenu total, soit :

$$G = \sum_{k=1}^K R_k G_k S_k \quad [2]$$

S_k est la part de la source k dans le revenu total, G_k , le coefficient de Gini, mesure l'inégalité de la distribution de la composante k dans le groupe, et R_k est la corrélation de Gini entre chaque catégorie de revenu Y_k et le revenu total Y ³⁶. Ainsi, l'équation [2] permet de décomposer le rôle des envois de fonds dans l'inégalité selon trois éléments : (i) l'ampleur des envois de fonds relativement au revenu total ; (ii) l'inégalité des envois de fonds ; (iii) la corrélation des envois de fonds avec le revenu total.

Dans ce contexte, on peut mesurer l'impact d'un accroissement marginal exogène de revenu σ_j , inhérent à une source j de revenu, à la fois sur l'inégalité et sur le bien-être. Ainsi, on démontre que la variation marginale en pourcentage de l'inégalité — mesurée par le coefficient de Gini — résultant d'une faible variation du revenu de la composante j est :

$$(\delta G / \delta \sigma_j)(1/G) = [(R_j G_j S_j) / G] - S_j \quad [3]$$

Ainsi, la relation [3] indique que l'effet relatif d'une variation marginale en pourcentage de la composante j du revenu sur l'inégalité est égal à la contribution de la source j à l'inégalité d'ensemble moins la contribution relative au revenu total. Par conséquent, la relation [3] suggère la possibilité d'un impact substantiel des envois de fonds sur l'inégalité, dès lors que ces derniers ont un poids important dans le revenu des ménages³⁷.

Cependant, des variations de l'inégalité peuvent avoir des effets ambigus sur le bien-être. En fait, l'examen de la relation [3] montre que $(\delta G / \delta \sigma_j)(1/G)$ est seulement affecté par la modification de S_j imputable à la variation du revenu. Par ailleurs, considérons une fonction de bien-être social de la forme de celle utilisée

³¹ Les revenus sont déterminés pour 92,2 pour cent des ménages, comme cela a été précédemment indiqué.

³² Lachaud [1997] a mené une analyse de ce type pour le Burkina Faso, en utilisant les mêmes données que dans la présente étude. Toutefois, les envois de fonds n'avaient pas été isolés de l'ensemble des transferts.

³³ La présentation suit celle de Stark, Taylor, Yitzhaki [1986] et Leibbrand, Woolard, Woolard [1996].

³⁴ De ce fait, $y_i = \sum_{k=1}^K y_{ik}$, avec $k=1, \dots, K$.

³⁵ Soit $F(Y) = [f(y_1), \dots, f(y_n)]$, où $f(y_i)$ est égal au rang de y_i divisé par le nombre d'observations n .

³⁶ C'est-à-dire : $R_k = \text{cov}[Y_k, F(Y)] / \text{cov}[Y_k, F(Y_k)]$. R_k est un coefficient de corrélation entre Y_k et Y . Il combine les propriétés des coefficients de corrélation de Pearson et de Spearman. En effet, $-1 \leq R_k \leq 1$. R_k est égal à 0 si Y_k et Y sont indépendants, et est égal à 1 ou -1 selon que Y_k est une fonction *croissante* ou *décroissante* de Y — corrélation des rangs de Spearman. Si Y_k et Y sont normalement distribués, $R_k =$ coefficient de Pearson. Voir sur ce point : Stark, Taylor, Yitzhaki [1986], Schechtman, Yitzhaki [1999].

³⁷ Si R_k , la corrélation de Gini avec les rangs du revenu total, est négative ou nulle, un accroissement des envois de fonds réduit nécessairement l'inégalité. Si R_k est positif, l'impact sur l'inégalité dépend du signe de $(R_j G_j - G)$. Dans ce cas, l'inégalité s'accroît si l'inégalité des envois de fonds excède l'inégalité du revenu total des ménages : $G_j > G$, puisque $R_j \leq 1$.

par Sen, soit $W = \mu(1 - \alpha G)$, où μ est le revenu moyen de l'échantillon, α un paramètre de comportement indiquant la pondération en termes de bien-être de la distribution du revenu par rapport au revenu moyen, et G le coefficient de Gini préalable à la variation du revenu. Cette fonction suggère un accroissement de bien-être à la suite d'une augmentation des gains de quiconque ou d'un transfert de revenu d'un riche vers un pauvre, indépendamment de la configuration initiale de la distribution du revenu. La relation [4] permet de mesurer la variation de bien-être en pourcentage liée à la modification du revenu de la composante j .

$$(\delta W / \delta \sigma_j)(1/W) = S_j(1 - R_j G_j) / (1 - G) \quad [4]$$

A cet égard, $(\delta W / \delta \sigma_j)(1/W)$ peut être décomposé en un effet de revenu — $S_j / (1 - G)$ — et un effet de distribution. L'effet de distribution est toujours positif, et l'effet de distribution dépend du signe de R_j , la corrélation de Gini avec les rangs du revenu total.

Dans le cas du Burkina Faso, l'enquête prioritaire a permis d'identifier une pluralité de sources de revenus et de transferts³⁸. Toutefois, dans la présente étude, l'accent étant mis sur le rôle des envois de fonds, la décomposition des sources de revenus a été opérée comme suit³⁹ : (i) Revenus des ménages hors transferts; (ii) Envois de fonds du Burkina Faso ; (iii) Envois de fonds de l'étranger ; (iv) Autres transferts — institutionnels et divers. Par conséquent, il est possible d'examiner le rôle relatif en termes d'inégalité et de bien-être des différentes sources de revenu, en particulier les transferts⁴⁰.

2. Les envois de fonds, substituts potentiels de revenus

Malgré son intérêt, l'approche précédente comporte plusieurs limites. Premièrement, elle ne permet pas d'estimer l'impact *net* des envois de fonds ou de la migration sur le niveau de vie ou la pauvreté des ménages, en prenant en compte le coût d'opportunité des migrants, notamment les gains qu'ils auraient obtenus s'ils étaient restés dans leur communauté d'origine. Deuxièmement, les équations [2] à [4], appréhendant les contributions et les effets directs des différentes sources de revenus sur l'inégalité et le bien-être, admettent implicitement l'absence d'interaction entre les diverses composantes des gains. En d'autres termes, elles ignorent les effets indirects inhérents à l'impact d'une source de revenus sur une autre. Ainsi, les envois de fonds peuvent influencer positivement les revenus des agriculteurs de subsistance en favorisant l'utilisation des intrants ou l'accumulation du capital. De même, les transferts privés sont susceptibles d'avoir un effet positif sur l'investissement en capital humain des individus. Troisièmement, la simulation mathématique proposée à l'aide de l'équation [4] signifie qu'un accroissement de un pour cent du revenu d'une source donnée de revenus se répercute seulement sur ceux qui dérivent leurs gains en premier lieu d'une telle ressource. Mais, outre l'absence des effets indirects précédents, il est probable que les accroissements de bien-être induisent des externalités positives à la fois pour les secteurs rural et urbain. Par exemple, l'élévation du bien-être des agriculteurs est susceptible de rehausser les revenus des travailleurs indépendants non agricoles, non seulement dans le secteur rural, mais également en milieu urbain. De même, des politiques de travaux à haute intensité de main-d'œuvre peuvent fournir de nouvelles opportunités de salaires pour les chômeurs et influencer positivement la répartition des gains, même si les effets de distribution du modèle apparaissent négatifs pour les sources de revenus liées aux salaires. Quatrièmement, l'approche de Stark, Taylor et Yitzhaki demeure focalisée sur l'inégalité des revenus, et ne permet pas d'appréhender l'impact des envois de fonds sur la pauvreté.

La littérature qui s'est intéressée à la question des transferts privés a tenté de surmonter certaines des ces limites⁴¹. A cet égard, il semble que l'une des avancées les plus remarquables soit le traitement des envois de fonds en tant que substituts potentiels des gains des ménages⁴² et/ou l'intégration de leurs effets indirects⁴³.

³⁸ L'enquête prioritaire permet d'identifier les sources suivantes : (i) profits de l'agriculture progressive ; (ii) profits de l'élevage; (iii) profits de l'agriculture de subsistance ; (iv) profits du travail indépendant non agricole ; (v) salaires ; (vi) loyers ; (vii) transferts et dons.

³⁹ L'analyse de sensibilité de l'ensemble des sources de revenus pour le Burkina Faso se trouve dans Lachaud [1997].

⁴⁰ Cependant, il faut rappeler l'incertitude qui prévaut quant à la collecte des sources de revenus des ménages. Pour cette raison, les salaires ont été reconstitués à partir des données individuelles. Par ailleurs, soulignons une extension de cette approche par Taylor [1992] qui, à l'aide de données portant sur deux dates, prend en compte les effets indirects des envois de fonds sur les autres sources de revenus.

⁴¹ Voir Barham, Boucher [1998] pour une rapide analyse.

⁴² Adams [1989] ; Barham, Boucher [1998].

⁴³ Taylor [1992].

Dès lors, cette option méthodologique conduit à comparer la distribution des revenus observée à une distribution correspondant au contre-événement, c'est-à-dire l'absence de migration. Le principe de la méthode consiste à remplacer les envois de fonds des ménages par la valeur du revenu que les migrants auraient eu s'ils ne s'étaient pas déplacés, en tenant compte, éventuellement, des effets sur les décisions de participation et les gains des autres membres du ménage. Cependant, ces approches empiriques, souvent fondées sur l'exploitation de petits échantillons très localisés, ne s'intéressent qu'à l'impact des envois de fonds sur l'inégalité des revenus⁴⁴. Or, comme cela a été précédemment souligné, cette dernière n'est qu'un élément du bien-être des individus ou des ménages. De ce fait, par rapport à la relation entre le développement et le bien-être, il semble également opportun d'appréhender l'impact des envois de fonds relativement à la pauvreté, c'est-à-dire par rapport à un segment spécifique de la distribution des revenus.

La présente étude s'inscrit dans cette double perspective, et tente de considérer les envois de fonds comme des substituts potentiels des revenus, tout en estimant leur impact sur la pauvreté des ménages. Néanmoins, les informations issues de l'enquête prioritaire du Burkina Faso comportent une limite importante. Elles ne sont pas en mesure d'indiquer si les envois de fonds sont effectivement liés à la migration d'un membre du ménage pour lequel ses caractéristiques démographiques et professionnelles pourraient être exploitées en termes de gains potentiels. Cette contrainte explique l'option méthodologique utilisée dans la présente recherche. Premièrement, pour les ménages ruraux et urbains *ne bénéficiant pas* de transferts privés, des fonctions du niveau de vie sont estimées. Ces fonctions tiennent compte de l'endogénéité des choix de participation au marché du travail et du biais de sélection pouvant résulter du caractère non aléatoire des ménages recevant les envois de fonds. De ce fait, le modèle à double sélection tient compte des effets potentiels des envois de fonds — plus exactement de l'absence d'envois de fonds — sur les décisions de participation des membres du ménage. Deuxièmement, les coefficients de ces fonctions permettent de prédire le niveau de vie que les ménages ruraux et urbains *recevant actuellement des transferts privés* auraient en l'absence de ces derniers. Troisièmement, cette distribution prédite du niveau de vie pour l'ensemble des ménages permet de calculer de nouveaux indicateurs de pauvreté des ménages simulant le contre-événement, c'est-à-dire l'absence de transferts privés, et de les comparer avec ceux qui prévalent en présence du processus redistributif. Quatrièmement, la statistique η teste l'hypothèse nulle que les différences de pauvreté sont statistiquement significatives, tandis que l'analyse de dominance de deuxième ordre vérifie la configuration relative des distributions.

Formellement, l'estimation économétrique est fondée sur une estimation préalable d'un modèle à double sélection probit bivarié, à partir duquel les λ correspondants, inhérents aux biais de sélection, sont pris en compte dans les fonctions du niveau de vie des ménages. La structure du modèle, appliqué successivement aux milieux rural et urbain, est la suivante.

$$Z_{1j}^* = \beta'_1 X_{1j} + \epsilon_{1j}, \quad \text{: sélection participation} \quad [5]$$

$$Z_{2j}^* = \beta'_2 X_{2j} + \epsilon_{2j}, \quad \text{: sélection non envois de fonds} \quad [6]$$

$$Y_j = \alpha' V_j + \epsilon_j \quad \text{: équation de niveau de vie} \quad [7]$$

avec : (i) $Z_{1j}=1$ if $Z_{1j}^*>0$, 0 sinon et ; (ii) $Z_{2j}=1$ if $Z_{2j}^*>0$, 0 sinon. En effet, les variables Z_{1j}^* , la propension à participer au marché du travail des chefs de ménage, et Z_{2j}^* , la propension des ménages à ne pas bénéficier d'envois de fonds, ne sont pas observées. Les termes aléatoires ϵ_j , ϵ_{1j} et ϵ_{2j} suivent une distribution trivariée avec les variances σ^2 , 1, et 1, respectivement, et ont des corrélations $\rho_{12} = \text{corr}(\epsilon_{1j}, \epsilon_{2j})$, $\rho_{1\epsilon} = \text{corr}(\epsilon_{1j}, \epsilon_j)$ et $\rho_{2\epsilon} = \text{corr}(\epsilon_{2j}, \epsilon_j)$. Les X_{sj} et les V_j sont des vecteurs, respectivement, des variables explicatives des équations de sélection et de l'équation du niveau de vie pour les secteurs rural et urbain. Les β_s et α sont les coefficients inconnus. Il est à remarquer qu'avec ce modèle, quatre combinaisons des Z_{sj} sont possibles : (i) participation des chefs de ménages au marché du travail et absence d'envois de fonds, $Z_{1j}=1$ et $Z_{2j}=1$; (ii) non participation et absence d'envois de fonds, $Z_{1j}=0$ et $Z_{2j}=1$; (iii) participation et envois de fonds, $Z_{1j}=1$ et $Z_{2j}=0$; (iv) non participation et envois de fonds, $Z_{1j}=0$ et $Z_{2j}=0$ ⁴⁵.

L'estimation est réalisée en deux étapes. Dans un premier temps, le modèle probit bivarié à double sélection — équations [5] et [6] — est estimé par le maximum de vraisemblance à information complète, et un

⁴⁴ On peut aussi remarquer, à la suite de Bahram, Boucher [1998], que les études examinant les effets des envois de fonds en termes d'équilibre général sont rares.

⁴⁵ En effet, dès lors que les migrants ne sont pas pris en compte, toutes les informations relatives à la participation, aux envois de fonds et aux gains des ménages sont disponibles.

test du multiplicateur de Lagrange vérifie l'hypothèse d'hétéroscédasticité, celle-ci étant prise en compte de façon multiplicative par rapport à la fois au log de la dimension du ménage et la durée de résidence — durée de résidence nulle pour ceux qui sont nés sur le lieu de l'enquête —, soit $\epsilon_{sj} \sim N\{0, [\exp(\gamma_s \cdot w_{sj})]^2\}$ avec $s=1$ et 2 . De plus, dans le cas du modèle probit bivarié, plusieurs effets marginaux peuvent être obtenus : (i) L'effet marginal partiel est $\text{Prob}[Z_{1j}=1, Z_{2j}=1]$; (ii) La somme des effets marginaux partiels par rapport à la moyenne du vecteur des caractéristiques. Dans un deuxième temps, l'équation [7] est estimée augmentée des λ , soit [8]:

$$Y_j = \alpha'V_j + \theta_1\lambda_{1j} + \theta_2\lambda_{2j} + \pi_j \quad : \text{équation de niveau de vie corrigée} \quad [8]$$

Bien que le modèle [5]-[6] soit estimé pour les combinaisons $Z_{1j}=1$ et $Z_{2j}=1$ — participation des chefs de ménages au marché du travail et absence d'envois de fonds —, l'insertion dans [8] des λ correspondant aux biais de sélection est réalisée pour $Z_{1j}=0,1$ et $Z_{2j}=1$. L'équation [8], inhérente au niveau de vie des ménages ne recevant aucun transfert, est estimée par les moindres carrés ordinaires et les erreurs types des coefficients sont corrigées. Les coefficients de [8] sont ensuite utilisés pour prédire le niveau de vie qu'auraient les ménages bénéficiant actuellement d'envois de fonds en l'absence de ces derniers, en milieu rural et urbain⁴⁶. La détermination du niveau de vie prédit en l'absence de redistribution permet d'évaluer de nouveaux indicateurs de pauvreté, et de tester le seuil de signification des écarts obtenus. A cet égard, les erreurs types asymptotiques des principaux indicateurs de pauvreté et la statistique η , testant l'hypothèse nulle que les différences de pauvreté des deux situations sont statistiquement significatives, développée par Kakwani, sont présentées⁴⁷.

Il importe de souligner que, compte tenu des données disponibles, l'option méthodologique de la présente étude admet implicitement deux hypothèses. Premièrement, les ménages recevant des transferts privés comportent des membres ayant migré qui sous-tendent le processus de redistribution. Or, il se peut que les envois de fonds émanent de membres de la famille n'appartenant pas au même ménage. En fait, cette hypothèse n'est pas absolument indispensable à l'analyse, cette dernière étant focalisée sur les envois de fonds des ménages. Deuxièmement, les envois de fonds *actuels* ont un impact sur la pauvreté *actuelle*. Or, le niveau de vie des ménages peut résulter des effets directs et indirects des transferts antérieurs sur les autres sources de revenu. Dans ces conditions, la présente étude admet implicitement que les valeurs courantes des envois de fonds sont une approximation de leurs vraies valeurs, ces dernières ayant pu être à l'origine d'une accumulation de capital physique ou humain. En outre, cette approche suppose en même temps que les effets indirects des envois de fonds sont pris en compte dans la détermination du niveau de vie des ménages.

Les variables explicatives relatives aux différentes équations, spécifiques à chaque milieu, sont indiquées aux tableaux 7 et 8, et E en annexe. Conformément à la pratique habituelle, l'équation de sélection de l'offre de travail du chef de ménage comporte des variables liées à ce dernier — instruction, sexe, âge, statut matrimonial — et au ménage — proportion des individus appartenant aux différentes classes d'âge, nombre de femmes de 15 ans et plus, localisation géographique. On remarquera que les taux d'offre de travail sont plus faibles pour les ménages bénéficiant d'un processus de redistribution, comparativement aux autres groupes. S'agissant des déterminants des envois de fonds des ménages, on peut s'attendre à ce qu'ils soient expliqués par des caractéristiques de leur chef — instruction, sexe, âge, appartenance ethnique, migrant⁴⁸ — et du ménage — proportion des plus de 60 ans, localisation géographique. A cet égard, les informations affichées au tableau E en annexe montrent que les ménages recevant des transferts comportent à la fois plus de membres ayant 60 ans et plus et de migrants, comparativement à ceux qui ne reçoivent aucun don. De même, il existe d'importants écarts selon l'appartenance ethnique du chef de ménage, les Mossi recevant davantage de transferts privés en milieu rural et les Dioula dans les zones urbaines. En ce qui concerne les déterminants du niveau de vie des ménages, la présente étude s'appuie sur les résultats d'approches plus spécifiques⁴⁹, et prend en compte, simultanément avec le double biais de sélection d'offre de travail et d'absence d'envois de fonds, des facteurs liés au chef du ménage — instruction, formation, âge, sexe, statut matrimonial, ethnicité, durée de résidence, expérience dans l'emploi, statut du travail, propriétaire de terres — et au ménage — taille, proportion d'employés, localisation géographique.

⁴⁶ Le niveau de vie prédit est utilisé pour l'ensemble des ménages.

⁴⁷ Kakwani [1990].

⁴⁸ Il s'agit de distinguer ceux qui sont nés dans la localité où ils résident de ceux qui sont des migrants.

⁴⁹ Une étude plus spécifique des déterminants de la pauvreté est contenue dans Lachaud [1999a].

4. Envois de fonds, inégalité et bien-être : transferts exogènes de revenus

1. Sources de revenus, transferts et inégalité

La décomposition ex post des sources de revenus est présentée au tableau 5. Elle permet d'appréhender la structure de l'inégalité selon l'origine des gains des ménages, par rapport au milieu et au niveau de vie, et suggère plusieurs commentaires.

En premier lieu, s'agissant de l'ensemble de l'économie, la comparaison des coefficients de Gini G_k montre que l'inégalité du revenu diminue très faiblement lorsque les transferts de fonds sont pris en compte. En effet, au tableau 5, la première ligne de chaque milieu — «Revenus des ménages hors transferts» — capture la distribution des gains en l'absence des envois de fonds, alors que la ligne correspondant au total prend en compte l'inégalité du revenu total. Ainsi, l'inégalité décroît de 0,2 point de pourcentage — 0,732 à 0,730 — lorsque les ménages bénéficiant de la redistribution sont pris en compte. En fait, l'impact des transferts en termes de distribution est mieux saisi en considérant séparément les diverses sources de transferts. La distribution des envois de fonds est beaucoup moins inégalitaire que les revenus des ménages hors transferts ou les transferts institutionnels et divers. Ainsi, les coefficients Gini G_k , inhérents aux envois de fonds, sont relativement comparables, quelle que soit l'origine de ces derniers⁵⁰ — 0,701 et 0,706, respectivement, pour les envois de fonds du Burkina Faso et de l'étranger. Or, pour les revenus des ménages hors transferts et les transferts institutionnels et divers, ces coefficients sont, respectivement, de 0,732 et 0,834. Néanmoins, l'équation [2] indique que la distribution du revenu d'une source donnée et la part de cette dernière dans le revenu total ne reflètent qu'une partie de la contribution de ladite source de revenus à l'inégalité d'ensemble. La position des receveurs de différentes catégories de revenus dans la distribution d'ensemble joue un rôle. Ainsi, la quatrième colonne du tableau 5 affiche, pour chaque source de gains, les corrélations de Gini entre chaque catégorie de revenus et le revenu total des ménages. A cet égard, bien que les pauvres, surtout ceux du milieu rural, reçoivent une proportion légèrement supérieure de transferts externes que nationaux, le tableau 5 montre que les premiers sont plus corrélés au revenu total — $R_k = 0,775$ — que ces derniers — $R_k = 0,658$. Cela signifie que se sont surtout les ménages du haut de la distribution qui bénéficient des envois de fonds externes, alors que la redistribution interne est plus largement accessible aux divers groupes de revenus⁵¹. Cette différenciation apparaît à nouveau lorsque l'on compare la contribution en pourcentage à l'inégalité totale de chaque catégorie de revenus. Alors que les deux sources d'envois de fonds représentent une proportion quasi-identique du revenu total des ménages, les transferts externes expliquent 5,4 pour cent du coefficient de Gini, contre 4,3 pour cent pour les transferts internes. Il est à remarquer que l'essentiel du coefficient de Gini provient des revenus des ménages hors transferts, et que les transferts institutionnels sont très corrélés au revenu total. Ce résultat est cohérent avec les observations précédentes, montrant que le poids des transferts institutionnels et divers n'était que de 15 pour cent environ de l'ensemble des transferts des pauvres.

En deuxième lieu, la distinction selon les milieux rural et urbain met en évidence des résultats contrastés. Tout d'abord, en milieu rural, les envois de fonds tendent à réduire l'inégalité des gains, surtout pour les plus pauvres, contrairement à ce qui prévaut dans les zones urbaines. En effet, lorsque les ménages bénéficiant de la redistribution sont pris en compte, l'inégalité rurale décroît de 10 points de pourcentage — 0,677 à 0,667 —, alors que l'indice de Gini urbain augmente de 0,4 point de pourcentage — 0,624 à 0,628. En outre, on remarquera que l'inégalité rurale inhérente aux ménages pauvres diminue de 16 points de pourcentage lorsque ces derniers reçoivent des envois de fonds. Quel que soit le milieu, les transferts externes demeurent davantage corrélés au revenu total, conformément à la tendance précédemment indiquée⁵². Par contre, le tableau 5 montre que la contribution à l'explication du coefficient de Gini varie sensiblement selon le milieu. Dans le secteur rural, le poids des envois de fonds quant à l'explication du coefficient de Gini — dernière colonne du tableau 5 — est environ de 9 pour cent, le rôle des transferts institutionnels étant faible — de l'ordre de 3 à 4 pour cent. Par contre, dans les zones urbaines, ces derniers contribuent à 11,3 pour cent dans l'explication du coefficient de Gini, le poids des envois de fonds demeurant inchangé. Un tel résultat est cohérent avec l'analyse précédente — tableau 2 —, montrant que, dans les agglomérations, plus de la moitié des transferts ont une nature institutionnelle, en particulier pour les ménages non pauvres — tableau B en annexe. D'ailleurs, le tableau 5 fait apparaître une forte corrélation R_k entre ce type de transferts et le revenu total des ménages.

⁵⁰ Touchant une proportion relativement comparable de ménages P_k

⁵¹ Le tableau 4 montre effectivement que le dernier décile du niveau de vie reçoit une proportion considérable de transferts externes.

⁵² Toutefois, la valeur de R_k est la moins élevée pour les ménages ruraux pauvres.

Tableau 5 : Sources de revenu, transferts et inégalité au Burkina Faso¹

Paramètre	Proportion de ménages ayant la source de revenu	Proportion du revenu total	Coefficient de Gini pour la source de revenu	Corrélation de Gini — Y_k avec le revenu total Y	Contribution du coefficient de Gini au revenu total	Part dans le coefficient de Gini (%)
Source de revenu	$(P_k)^2$	(S_k)	(G_k)	(R_k)	$(S_k * G_k * R_k)$	(%)
Ensemble de l'économie						
Revenus des ménages <i>hors transferts</i>	0,912	0,814	0,732	0,987	0,588	85,2
<i>Envois de fonds</i> du Burkina Faso	0,184	0,066	0,701	0,658	0,030	4,3
<i>Envois de fonds</i> de l'étranger	0,162	0,068	0,706	0,775	0,037	5,4
Autres transferts — institutionnels & divers	0,138	0,051	0,834	0,813	0,035	5,1
Total	-	1,000	0,730	1,000	0,690	100,0
N pondéré	7 921	7 921	7 921	7 921	7 921	7 921
Rural						
Revenus des ménages <i>hors transferts</i>	0,926	0,823	0,677	0,979	0,545	87,2
<i>Envois de fonds</i> du Burkina Faso	0,178	0,068	0,619	0,579	0,024	3,8
<i>Envois de fonds</i> de l'étranger	0,194	0,074	0,632	0,711	0,033	5,3
Autres transferts — institutionnels & divers	0,077	0,035	0,796	0,843	0,023	3,7
Total	-	1,000	0,667	1,000	0,625	100,0
N pondéré	5 437	5 437	5 437	5 437	5 437	5 437
Rural — pauvres						
Revenus des ménages <i>hors transferts</i>	0,921	0,826	0,625	0,979	0,505	88,1
<i>Envois de fonds</i> du Burkina Faso	0,158	0,063	0,607	0,539	0,021	3,7
<i>Envois de fonds</i> de l'étranger	0,212	0,085	0,569	0,647	0,031	5,4
Autres transferts — institutionnels & divers	0,066	0,026	0,755	0,830	0,016	2,8
Total	-	1,000	0,609	1,000	0,573	100,0
N pondéré	2 380	2 380	2 380	2 380	2 380	2,380
Urbain						
Revenus des ménages <i>hors transferts</i>	0,879	0,776	0,624	0,978	0,474	80,2
<i>Envois de fonds</i> du Burkina Faso	0,197	0,072	0,718	0,582	0,030	5,1
<i>Envois de fonds</i> de l'étranger	0,091	0,035	0,791	0,708	0,020	3,4
Autres transferts — institutionnels & divers	0,274	0,117	0,763	0,751	0,067	11,3
Total	-	1,000	0,628	1,000	0,591	100,0
N pondéré	2 484	2 484	2 484	2 484	2 484	2 484

(1) Les informations relatives aux salaires sont issues des données individuelles ; (2) Les proportions ne recourent pas exactement ce qui est affiché au tableau 2. En effet dans la mesure où des différentes catégories de transferts peuvent être simultanément le fait d'un même ménage, leur décomposition induit des sommes de pourcentages plus élevées. Par exemple, des ménages ont en même temps des envois de fonds du Burkina Faso et de l'étranger. Lorsque ces deux catégories sont appréhendées séparément, la somme des pourcentages des ménages ayant ces transferts (18,4 + 16,2 = 34,6, tableau 4) est supérieure au pourcentage reprenant l'ensemble de ces deux transferts (31,5, tableau 2).

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 - pondération normalisée.

En définitive, les transferts, dans leur ensemble, tendent à avoir un effet égalitaire sur les gains au Burkina Faso. Mais, si les envois de fonds contribuent peu à l'explication de l'inégalité des revenus, les transferts institutionnels ont un poids relativement important dans l'explication du coefficient de Gini en milieu urbain.

2. Variation des revenus, inégalité et bien-être

On peut affiner les conclusions précédentes en examinant l'effet d'une faible variation d'une source de revenus sur l'inégalité et le bien-être des ménages burkinabè. L'impact d'une faible variation en pourcentage des quatre sources de revenus est affiché au tableau 6.

Premièrement, alors que les revenus hors transferts rehaussent l'inégalité du revenu total, quel que soit le milieu, les envois de fonds ont un effet opposé, tandis que l'effet de la redistribution institutionnelle est mitigé. En effet, au niveau de l'ensemble de l'économie, une variation de un pour cent des transferts privés internes et externes réduit le coefficient de Gini de 0,022 et 0,014 pour cent, respectivement. Quant aux transferts institutionnels, l'effet positif sur l'inégalité est infime. En fait, le rôle des transferts quant à l'inégalité semble différent selon le milieu et le niveau de vie. Dans le secteur rural, l'impact positif des envois de fonds sur l'inégalité est relativement important, notamment lorsque l'on considère la distribution de revenus des pauvres — -0,027 et -0,031 pour cent, respectivement, pour les envois de fonds internes et externes. D'ailleurs, on observe que, pour les pauvres du secteur rural, le rôle égalitaire des envois de fonds étrangers surpasse celui des transferts privés nationaux. En même temps, les transferts institutionnels ont tendance à accentuer l'inégalité, bien que l'effet sur le coefficient de Gini soit très faible — 0,002 à 0,003 pour cent. Dans les villes, le tableau 6 indique que tous les transferts ont un effet positif sur l'inégalité, y compris ceux qui ont une origine institutionnelle. Cependant, non seulement ces derniers ont encore un effet très limité — -0,004 pour cent —, mais encore le poids des envois de fonds externes apparaît à présent dérisoire en termes d'inégalité globale — 0,002 pour cent. De ce fait, en milieu urbain, seule la redistribution interne privée semble contribuer à la réduction de l'inégalité, cette dernière étant appréhendée à l'aide du coefficient de Gini. Naturellement, ces considérations sont étroitement associées à la répartition des envois de fonds précédemment analysée.

Tableau 6 : Effets d'une augmentation de un pour cent d'une source donnée de revenu sur le bien-être²

Paramètre	Variation de Gini [(S _i R _i G _i)/G]-S _i (%)	Variation de bien-être (%)			Effet de revenu (%) ¹	Effet de répartition (%) ¹	Valeur critique de $\hat{\alpha}$ ³
		$\alpha = 1$	$\alpha = 2$	$\alpha = 3$			
Ensemble de l'économie							
Revenus des ménages <i>hors transferts</i>	0,038	0,729	0,954	0,889	2,628	-1,898	1,4
<i>Envois de fonds</i> du Burkina Faso	-0,022	0,115	-0,014	0,024	0,214	-0,099	2,2
<i>Envois de fonds</i> de l'étranger	-0,014	0,097	0,016	0,040	0,214	-0,117	1,8
Autres transferts — institutionnels & divers	-0,001	0,053	0,048	0,050	0,165	-0,112	1,5
Rural							
Revenus des ménages <i>hors transferts</i>	0,050	0,741	1,073	0,930	2,196	-1,456	1,5
<i>Envois de fonds</i> du Burkina Faso	-0,029	0,116	-0,077	0,006	0,181	-0,065	2,8
<i>Envois de fonds</i> de l'étranger	-0,021	0,109	-0,030	0,029	0,197	-0,089	2,2
Autres transferts — institutionnels & divers	0,003	0,031	0,049	0,041	0,095	-0,063	1,5
Rural — pauvres							
Revenus des ménages <i>hors transferts</i>	0,056	0,751	1,266	0,960	1,935	-1,184	1,6
<i>Envois de fonds</i> du Burkina Faso	-0,027	0,099	-0,149	-0,002	0,147	-0,048	3,1
<i>Envois de fonds</i> de l'étranger	-0,031	0,126	-0,154	0,012	0,200	-0,074	2,7
Autres transferts — institutionnels & divers	0,002	0,023	0,046	0,032	0,062	-0,039	1,6
Urbain							
Revenus des ménages <i>hors transferts</i>	0,025	0,740	0,941	0,834	1,818	-1,158	1,6
<i>Envois de fonds</i> du Burkina Faso	-0,021	0,103	-0,066	0,024	0,178	-0,074	2,4
<i>Envois de fonds</i> de l'étranger	-0,002	0,037	0,023	0,031	0,085	-0,048	1,8
Autres transferts — institutionnels & divers	-0,004	0,123	0,094	0,109	0,287	-0,164	1,7

(1) Pour $\alpha = 1$; (2) Le bien-être est appréhendé par l'indice de Sen : $W = \mu(1-\alpha G)$, où μ est le revenu moyen de l'échantillon, α un paramètre de comportement indiquant la pondération en termes de bien-être de la distribution du revenu par rapport au revenu moyen, et G le coefficient de Gini ; (3) Valeur de $\hat{\alpha}$ pour laquelle une variation de σ_k a un impact négatif sur le bien-être. Puisque $(\delta W/\delta \sigma_k)(1/W) = -S_k(1-\alpha R_k G_k)/(1-\alpha G)$, $(\delta W/\delta \sigma_k)(1/W) = 0$ implique $\hat{\alpha} = 1/R_k G_k$.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 - pondération normalisée.

Deuxièmement, l'analyse des effets en termes de bien-être conforte les observations précédentes⁵³. S'agissant de l'ensemble de l'économie, le tableau 6 montre que la variation de bien-être est la plus élevée consécutivement à la variation des gains hors transferts. En effet, lorsque $\alpha = 1$, une variation de 1 pour cent de ces derniers génère un gain de bien-être de 0,729 pour cent. Cela signifie que, l'effet négatif en termes de distribution précédemment mis en évidence — colonne 1 — est plus que compensé par un effet positif de revenu. Un tel résultat prévaut à la fois dans les milieux rural et urbain. Toutefois, le rôle des envois de fonds apparaît important puisqu'une variation de un pour cent de ces derniers induit un supplément de bien-être de 0,212 pour cent, le poids des transferts institutionnels étant assez marginal — 0,053 pour cent. A cet égard, il est à remarquer que, pour l'ensemble de l'économie, l'impact relatif en termes de bien-être des envois de fonds internes et externes est relativement équilibré. En outre, l'effet de bien-être de l'accroissement des envois de fonds demeure positif dès lors que α n'est pas supérieur à 1,8-2,2 — dernière colonne.

En fait, le tableau 6 met en évidence une différenciation des effets des envois de fonds selon le milieu. Dans le secteur rural, l'exercice de simulation montre que l'élévation du bien-être est la plus importante consécutivement à une variation marginale des envois de fonds, comparativement aux transferts institutionnels, alors que l'inverse prévaut dans les zones urbaines. En effet, un accroissement de un pour cent des envois de fonds en direction du secteur rural induit, toutes choses égales par ailleurs, une élévation du bien-être de 0,225 pour cent — $\alpha = 1$. Or, dans le milieu urbain, l'effet des envois de fonds sur le bien-être n'est que de 0,140 pour cent, alors que l'effet des transferts institutionnels est considérablement rehaussé — 0,123 pour cent. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer le rôle spécifique que jouent les envois de fonds étrangers pour les ménages ruraux pauvres. Ces derniers enregistrent une variation de bien-être de 0,126 pour cent, consécutivement à un accroissement de un pour cent des envois de fonds étrangers — 0,099 pour cent pour les transferts privés nationaux —, contre seulement 0,023 pour cent pour la redistribution institutionnelle. Dans ce contexte, il faut également noter une meilleure stabilité des résultats inhérents aux envois de fonds en direction des ménages pauvres ruraux, la valeur critique de α étant de l'ordre de 3, contre 2 environ en milieu urbain. Cela signifie que l'effet de bien-être d'une élévation des envois de fonds dans le secteur rural cesse d'être positif lorsque la pondération attribuée à l'équité est supérieure à 3 fois celle du revenu moyen — 3,1 et 2,7, respectivement, pour les transferts privés internes et externes —, contre 2 fois pour les ménages urbains.

Ainsi, la présente analyse souligne que la variation de bien-être résulte, en premier lieu, des changements liés aux gains hors transferts. Mais, en même, l'augmentation des envois de fonds a un impact substantiel sur le bien-être des ménages ruraux, notamment lorsqu'ils proviennent de l'étranger au profit des ménages pauvres. Par contre, dans les agglomérations, l'incidence de la redistribution institutionnelle sur le

⁵³ L'analyse est menée avec $\alpha = 1$.

bien-être est quasi-identique au poids des envois de fonds, ces derniers jouant un rôle particulièrement limité lorsqu'ils émanent de l'étranger. De tels résultats s'expliquent, en grande partie, par la configuration des transferts précédemment mise en évidence et aussi, probablement, par la méthode d'analyse, dont les hypothèses spécifiques ont été rappelées dans la troisième section. Ajoutons que les résultats présentés ont été obtenus dans le cas d'une fonction de bien-être standard, c'est-à-dire lorsque $\alpha = 1$. Or, le tableau 6 indique une forte sensibilité des résultats par rapport à la valeur de ce coefficient — surtout lorsque $\alpha = 2$.

Quoiqu'il en soit, la présente analyse suggère, au Burkina Faso, un effet substantiel des envois de fonds sur le bien-être des ménages, c'est-à-dire probablement un impact de la redistribution des revenus sur l'incidence de la pauvreté. En outre, le rôle des envois de fonds en provenance de la Côte d'Ivoire souligne l'effet potentiel de la transmission internationale de la conjoncture des pays voisins sur le niveau de vie des populations du Burkina Faso. L'analyse des envois de fonds en tant que substituts potentiels des gains domestiques tente de préciser ces effets par rapport à la pauvreté.

5. *Envois de fonds et pauvreté : substituts potentiels de revenus*

1. Les estimations économétriques

Les coefficients du modèle probit bivarié, estimé selon le maximum de vraisemblance à information complète, sont présentés au tableau 7, tandis que les statistiques descriptives sont affichées au tableau E en annexe. A cet égard, on rappelle que la variable dépendante inhérente à la décision de participation — partie haute du tableau 7 — a la valeur 1 si le chef de ménage est employé ou chômeur — offre de travail —, et 0 dans le cas contraire. De même, dans l'équation des transferts privés — partie basse du tableau 7 —, la variable dépendante est codée 1 si le ménage ne bénéficie pas d'envois de fonds, sinon 0. Remarquons immédiatement que le coefficient ρ , indiquant la corrélation entre les résidus des deux équations, est statistiquement significatif pour les secteurs rural et urbain, ce qui justifie, dans les deux cas, l'estimation du modèle probit bivarié.

Le tableau E en annexe montre que les taux d'offre de travail des chefs de ménage sont très élevés, surtout en milieu rural — plus de 90 pour cent, contre un peu plus de 80 pour cent dans les villes —, et systématiquement supérieurs lorsque les ménages ne bénéficient pas d'envois de fonds. En outre, on observe que l'écart relatif des taux d'offre de travail par rapport au critère de redistribution est plus élevé dans les agglomérations que dans les campagnes. Dans ce contexte, l'analyse économétrique met en évidence les principaux facteurs de l'offre de travail⁵⁴. Toutes choses égales par ailleurs, quel que soit le milieu, la propension des chefs de ménage à participer au marché du travail croît avec l'âge⁵⁵, et est d'autant plus importante pour les hommes, les individus mariés et les ménages ayant une proportion d'inactifs élevée. Toutefois, le tableau 7 suggère quelques éléments de différenciation selon le milieu. Dans le secteur rural, la proportion des 5-14 ans par rapport aux adultes en âge d'être actifs affecte positivement la participation au marché du travail des chefs de ménages, alors que l'inverse prévaut dans les zones urbaines. D'ailleurs, l'offre de travail des chefs de ménages ruraux est inversement liée au nombre de femmes adultes. Toutefois, les effets marginaux partiels pour les 0-4 ans et les plus de 60 ans sont plus élevés dans les villes. Sans aucun doute, la structure démographique des ménages, dont la taille est plus grande dans le secteur rural que dans les centres urbains, influence l'offre de travail de ceux qui les gèrent. En outre, c'est seulement dans les villes que l'éducation, notamment à partir du niveau secondaire, est positivement corrélée à l'offre de travail⁵⁶. D'ailleurs, on observe une plus forte propension à participer au marché du travail des chefs de ménage dans les deux principales villes, comparativement à la capitale, et dans les régions du Sud-Ouest, du Centre-Sud et du Centre-Nord, par rapport à l'Ouest.

S'agissant des déterminants des envois de fonds, le modèle probit suggère plusieurs commentaires. Tout d'abord, la propension des ménages à bénéficier d'envois de fonds, tant dans le milieu rural que dans les zones urbaines, est d'autant plus fréquente qu'ils sont jeunes et dirigés par une femme. En effet, le modèle montre que la probabilité d'envois de fonds est inversement corrélée à l'âge du chef de ménage et au sexe masculin de ce dernier. Ce résultat était attendu dans la mesure où le tableau 2 a montré que plus de 50 pour cent des ménages féminins bénéficiaient d'envois de fonds, contre un peu moins du tiers des ménages masculins. Le rôle de

⁵⁴ Une analyse plus détaillée est présentée dans Lachaud [1997].

⁵⁵ Le point de retournement étant cependant plus tardif pour les urbains.

⁵⁶ Cette faible sensibilité de l'offre de travail rurale en fonction du niveau d'instruction a déjà été soulignée. Lachaud [1997].

l'éducation des chefs de ménage est contrasté. Les ménages ruraux dont le chef a le niveau primaire ont une plus forte propension à avoir des transferts privés, comparativement à ceux qui sont gérés par une personne sans

Tableau 7 : Coefficients de régression des estimations probit bivariées d'offre de travail des chefs de ménage — 10 ans et plus — et des envois de fonds en direction des ménages selon le milieu — Burkina Faso 1994-95¹

Paramètre	Rural				Urbain			
	β	t ²	Effet marginal partiel ¹⁴	Effet marginal total ¹⁵	β	t ²	Effet marginal partiel ¹⁴	Effet marginal total ¹⁵
Offre de travail des chefs de ménage — 1 = oui³								
Constante	0,100	0,393	0,0047	-	-1,030	-3,620*	-0,1366	-
Instruction⁴								
Primaire	0,134	0,709	0,0063	-	0,159	1,608	0,0211	-
Proportion secondaire 1c ⁵	-0,497	-1,379	-0,0235	-	-0,214	-1,573	-0,0283	-
Secondaire 2c et plus	0,234	0,653	0,0111	-	0,569	4,598*	0,0755	-
Démographie								
Age du chef de ménage	0,063	6,850*	0,0030	-	0,079	6,347*	0,0105	-
(Age du chef de ménage) ² /100	-0,098	-11,800*	-0,0046	-	-0,113	-8,659*	-0,0150	-
Sexe du chef de ménage ⁶	0,634	6,854*	0,0300	-	0,737	7,672*	0,0977	-
Chef de ménage marié	0,277	3,257*	0,0131	-	0,232	2,432*	0,0308	-
Proportion 0-4 ans ⁷	0,569	2,057*	0,0269	-	1,496	4,909*	0,1983	-
Proportion 5-14 ans	0,706	3,646*	0,0334	-	0,142	0,705	0,0189	-
Proportion >60 ans	0,579	3,182*	0,0274	-	1,011	3,222*	0,1341	-
Nombre de femmes ≥ 15 ans	-0,045	-2,364*	-0,0021	-	-	-	-	-
Localisation géographique⁸								
Sud & Sud-Ouest	0,267	2,417*	0,0126	-	-	-	-	-
Centre-Nord	0,353	3,875*	0,0167	-	-	-	-	-
Centre-Sud	0,427	4,683*	0,0202	-	-	-	-	-
Nord	0,031	0,236	0,0015	-	-	-	-	-
Petites villes ¹⁶	-	-	-	-	0,283	3,335*	0,0376	-
Envoi de fonds en direction des ménages — 1 = non¹³								
Constante	-0,542	-3,098*	0,0032	0,0080	-0,952	-3,714*	0,0114	-0,125*
Instruction⁴								
Primaire	-0,223	-3,420*	0,0013	0,0077	-0,009	-0,137	0,0001	0,021
Proportion secondaire 1c ⁵	0,293	1,251	-0,0018	-0,0252	-0,101	-0,874	0,0012	-0,27
Secondaire 2c et plus	0,272	2,155*	-0,0016	0,0094	0,044	0,574	-0,0005	0,075*
Démographie								
Age du chef de ménage	0,022	3,409*	-0,0001	0,0028*	0,061	5,682*	-0,0007	0,010*
(Age du chef de ménage) ² /100	-0,269	-4,103*	0,0002	-0,0048*	-6,673	-5,700*	0,0797	-1,420*
Sexe du chef de ménage ⁶	0,562	8,861*	-0,0034	0,0267*	0,578	7,738*	-0,0069	0,091*
[Chef de ménage marié	-	-	-	0,0131*	-	-	-	0,031*
Proportion 0-4 ans ⁷	-	-	-	0,0269*	-	-	-	0,198*
Proportion 5-14 ans	-	-	-	0,0334*	-	-	-	0,019
Nombre de femmes ≥ 15 ans]	-	-	-	-0,0021*	-	-	-	-
Proportion >60 ans	-0,394	-3,325*	0,0024	0,0397*	-0,660	-2,218*	0,0079	0,141*
Ethnicité¹⁰								
Dioula & assimilés	0,120	2,698*	-0,0007	-0,0007*	-0,280	-4,784*	0,0034	0,003*
Peuhl	0,381	4,251*	-0,0023	-0,0002*	-0,130	-0,867	0,0016	0,002
Localisation géographique⁸								
Sud & Sud-Ouest	0,359	6,016*	-0,0021	0,0104*	-	-	-	-
Centre-Nord	-0,128	-2,361*	0,0008	0,0174*	-	-	-	-
Centre-Sud	0,339	5,872*	-0,0020	0,0181*	-	-	-	-
Nord	0,422	4,618*	-0,0025	-0,0011	-	-	-	-
Petites villes ¹⁶	-	-	-	-	0,087	1,376	-0,0010	0,036*
Migrant	-0,909	-2,420*	0,0006	0,0006*	-0,164	-2,873*	0,0020	0,002*
$\rho(1,2)^{11}$	0,222	5,418*	-	-	0,177	3,779*	-	-
Log de vraisemblance				-4386,347				-2276,267
Hétéroscédasticité - ML ¹²				0,257				1,856
N pondéré				5 888				2 708

(1) Maximum de vraisemblance à information complète ; (2) Probabilité «two-tailed» que le coefficient soit égal à zéro. Le t est le rapport entre le β et l'erreur type ; (3) La variable dépendante prend la valeur 1 si le chef de ménage et employé ou au chômage, et 0 dans le cas contraire ; (4) Base = sans instruction ; (5) Y compris la formation professionnelle avant le BEC ; (6) Homme ; (7) Base = 15-60 ans ; (8) Base = Ouest ; (9) Base = autres personnes ; (10) Mossi, assimilé & étrangers ; (11) Covariance entre les termes aléatoires des deux équations de sélection ; (12) Le test du multiplicateur de Lagrange montre que le modèle rejette l'hypothèse d'hétéroscédasticité, celle-ci étant prise en compte de façon multiplicative par rapport à la fois au log de la dimension du ménage et la durée de résidence — durée de résidence nulle pour ceux qui sont nés sur le lieu de l'enquête —, soit $\epsilon_{ij} \sim N(0, [\exp(\gamma_s' w_{sj})]^2)$, avec $s=1$ et 2. Le LM est inférieur à 3,84, seuil de signification de l'hypothèse nulle d'homoscédasticité ; (13) La variable dépendante prend la valeur 1 si le ménage ne bénéficie pas de transferts privés, et 0 dans le cas contraire. Les variables en italique ne sont pas prises en compte dans l'équation de sélection des transferts privés ; (14) Dans le cas du modèle probit bivarié, plusieurs effets marginaux peuvent être obtenus. L'effet marginal partiel est $\text{Prob}[Z_{ij}=1, Z_{2j}=1]$; (15) Somme des effets marginaux partiels par rapport à la moyenne du vecteur des caractéristiques. Ces effets sont uniquement reportés dans la deuxième partie du tableau au niveau de chaque variable commune ; (16) Base = Ouagadougou-Bobo-Dioulasso.

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins ; ** = significatif entre 5 et 10 pour cent.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée.

instruction. Par contre, l'inverse prévaut pour ceux dont le chef a au moins le niveau secondaire. Mais, il est important de noter que les effets marginaux partiels ont un signe opposé à ceux des coefficients. Dans le secteur urbain, l'éducation du chef de ménage n'est pas corrélée à l'existence d'envois de fonds, résultat a priori cohérent avec le fait que ces derniers ont davantage une nature institutionnelle — tableau 2. Ensuite, la

Tableau 8 : Coefficients de régression : moindres carrés avec et sans biais de sélection du log du niveau de vie des ménages selon le milieu pour les groupes *ne bénéficiant pas d'envois de fonds* — Burkina Faso 1994-95¹

Paramètre	Rural				Urbain			
	Moindres carrés & biais de sélection		Moindres carrés ordinaires		Moindres carrés & biais de sélection		Moindres carrés ordinaires	
	β	t ²	β	t ²	β	t ²	β	t ²
Constante	10,588	438,904*	11,187	86,535*	11,839	191,651*	12,334	66,030*
Instruction — chef de ménage³								
Primaire	0,072	19,419*	0,168	3,647*	0,281	68,251*	0,262	6,833*
Proportion secondaire 1c ⁴	0,812	92,120*	0,723	5,226*	-	-	-	-
Secondaire 2c et plus	0,928	149,879*	0,831	8,295*	-	-	-	-
Proportion secondaire 1c	-	-	-	-	0,461	53,342*	0,526	7,440*
Secondaire 2c	-	-	-	-	0,721	117,045*	0,655	11,779*
Supérieur	-	-	-	-	1,332	174,977*	1,268	17,429*
Formation professionnelle <BEPC	-	-	-	-	0,412	35,798*	0,495	5,136*
Formation professionnelle <BEPC	-	-	-	-	0,851	63,059*	0,775	7,805*
Démographie								
Age du chef de ménage	0,011	25,654*	-0,008	-1,926**	0,029	15,420*	-0,012	-1,476
(Age du chef de ménage) ² /100	-0,016	-33,656*	0,007	1,774**	-0,042	-19,530*	0,009	0,996
Sexe du chef de ménage — homme	0,434	58,351*	0,136	2,685*	0,500	32,749*	0,166	2,965*
Chef de ménage marié	-0,009	-3,421*	-0,032	-0,878	-0,150	-31,236*	-0,194	-4,282*
Taille du ménage	-0,025	-154,185*	-0,025	-10,772*	-0,033	-72,839*	-0,035	-7,423*
Proportion d'employés par ménage	0,005	124,042*	0,054	8,298*	0,002	30,591*	0,002	3,095*
Résidence								
Durée de résidence	-	-	-	-	-0,004	-10,983*	-0,001	-0,500
(Durée de résidence) ² /100	-	-	-	-	0,007	7,933*	0,004	0,486
Ethnicité — chef de ménage⁵								
Dioula & assimilés	0,030	13,593*	-0,020	-0,840	-0,053	-7,975*	0,031	0,895
Peuhl	-0,033	-7,247*	-0,164	-3,715*	0,130	13,900*	0,173	1,741**
Marché du travail — chef de ménage								
Expérience emploi — années	-0,015	-42,019*	-0,015	-3,127*	0,005	7,622*	0,005	0,814
(Expérience emploi) ² /100	0,015	26,146*	0,015	2,386*	0,013	7,829*	0,012	0,680
Salarié protégé ⁸	0,162 ⁹	11,912*	0,697 ⁹	6,156*	-1,012	-29,310*	-0,034	-0,387
Salarié non protégé ⁸	-	-	-	-	-1,201	-35,011*	-0,231	-2,623*
Indépendant non agricole ⁸	-0,007	-0,576	0,513	5,473*	-1,188	-35,113*	-0,222	-2,861*
Agriculteur progressif ⁸	-0,399	-32,000*	0,124	1,653**	-1,438 ¹⁰	-42,816*	-0,486 ¹⁰	-6,002*
Agriculteur subsistance ⁸	-0,502	-40,726*	0,024	0,337	-	-	-	-
Eleveur ⁸	-0,167	-13,214*	0,357	4,451*	-	-	-	-
Chômeur	-	-	-	-	-1,256	-36,642*	-0,290	-3,041*
Propriétaire de terres	-0,146	-51,231*	-0,145	-3,477*	-0,150	-32,674*	-0,148	-3,350*
Localisation géographique⁶								
Sud & Sud-Ouest	0,112	26,822*	-0,040	-1,199	-	-	-	-
Centre-Nord	-0,276	-92,831*	-0,234	-6,941*	-	-	-	-
Centre-Sud	0,122	29,913*	-0,032	-1,002	-	-	-	-
Nord	0,119	23,020*	-0,035	-0,694	-	-	-	-
Petites villes ⁷	-	-	-	-	-0,024	-5,325*	-0,083	-2,176*
Lambda 1 — offre de travail	0,391	58,750*	-	-	0,573	31,242*	-	-
Lambda 2 — absence de transferts privés	0,781	41,800*	-	-	0,654	15,447*	-	-
R ² ajusté		0,342		0,339		0,448		0,445
F (sig F)		86,04 (0,000)		91,98 (0,000)		62,00 (0,000)		66,16 (0,000)
N pondéré		4 074		4 074		2 030		2 030

(1) Estimation en deux étapes avec correction des erreurs types ; (2) Probabilité «two-tailed» que le coefficient soit égal à zéro. Le t est le rapport entre le β et l'erreur type ; (3) Base = sans instruction ; (4) Y compris la formation professionnelle avant le BEPC ; (5) Mossi, assimilé & étrangers ; (6) Base = Ouest ; (7) Base = Ouagadougou-Bobo-Dioulasso ; (8) Base= chômeur-inactif pour le rural et inactif pour l'urbain ; (9) Ensemble des salariés ; (10) Ensemble des agriculteurs.

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins ; ** = significatif entre 5 et 10 pour cent.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée.

propension des ménages à recevoir des transferts privés est positivement corrélée à la proportion des individus de plus de 60 ans dans le ménage, l'effet marginal étant d'ailleurs trois fois plus élevé dans les villes que dans les campagnes. Dans ces conditions, la présence d'envois de fonds témoigne probablement, en partie, de la mobilisation d'un actif spécifique, le capital social, ce dernier générant une indemnité comparable à une assurance contre le risque lorsque les individus ne participent pas au marché du travail. Par ailleurs, le fait que la propension à bénéficier d'envois de fonds soit d'autant plus importante que le chef du ménage est lui-même un migrant renforce cette argumentation. Toutefois, l'effet marginal est considérablement plus élevé pour ceux qui se sont déplacés vers les zones urbaines du Burkina Faso. Enfin, cette mobilisation du capital social varie selon l'appartenance ethnique et les régions, les deux éléments étant partiellement liés. En effet, dans le milieu

rural, ce sont les Mossi qui semblent avoir la plus grande propension relative à recevoir des transferts privés, alors que l'inverse prévaut dans le milieu urbain — en particulier, comparativement aux Dioula. Ajoutons que, toutes choses égales par ailleurs, dans le milieu rural, les effets marginaux partiels montrent que la probabilité relative des envois de fonds semble la plus élevée dans l'Ouest et le Centre-Nord.

Le tableau 8 présente les coefficients de régression des estimations par les moindres carrés ordinaires — avec et sans biais de sélection — selon le milieu, des déterminants du log du niveau de vie des ménages *ne bénéficiant pas* d'envois de fonds. On constate immédiatement que la prise en compte des λ ⁵⁷ produit des coefficients qui peuvent être assez différents. De plus, on note que les coefficients λ sont positifs et statistiquement significatifs, quel que soit le milieu. On rappelle que ces coefficients représentent la covariance entre les erreurs des équations de choix et d'envois de fonds, d'une part, et les erreurs de l'équation du niveau de vie des ménages *ne bénéficiant* d'aucune redistribution privée, d'autre part. Dans le cas présent, les coefficients positifs pourraient indiquer que des caractéristiques non observables des chefs de ménage ou des ménages, qui accroissent la propension de ces derniers — sans envois de fonds — à avoir un niveau de bien-être élevé, contribuent aussi à, non seulement augmenter la probabilité que les premiers participent au marché du travail, mais également à réduire la propension des seconds à obtenir des transferts privés. En d'autres termes, par exemple, l'allocation non aléatoire des chefs de ménage affecte positivement et logiquement le niveau de vie des groupes qu'ils dirigent, le choix étant fondé sur les avantages comparatifs des individus et des gains. De même, la répartition non aléatoire des envois de fonds est en partie dictée par le faible niveau de bien-être des ménages qui les reçoivent.

Les coefficients de régression affichés au tableau 8 confirment la plupart des conclusions issues des analyses plus spécifiques des déterminants de la pauvreté, effectuées à l'aide de la même base de données⁵⁸. Quel que soit le milieu, le niveau de bien-être des ménages exclus de la redistribution privée est positivement corrélé à l'instruction, à l'âge et au sexe masculin du chef de ménage. L'influence de l'ethnicité varie selon le milieu, les ménages Mossi ayant un niveau de vie plus élevé dans les villes que dans les campagnes, comparativement aux Dioula⁵⁹. Dans les secteurs rural et urbain, la consommation par tête est inversement corrélée à la taille des groupes, tandis que l'inverse prévaut en ce qui concerne du nombre d'employés par ménage. Contrairement au secteur rural, le niveau de vie des ménages urbains est positivement affecté par l'expérience dans l'emploi des chefs de ménage et par le fait que ces derniers résident depuis très longtemps — plus de 28 ans — dans la localité où ils ont été enquêtés. On remarque également que la possession de terre est négativement liée au log de la consommation par tête. Toutes choses égales par ailleurs, les ménages ruraux ou urbains ne bénéficiant pas de transferts et dirigés par des inactifs ont une consommation par personne plus élevée que ceux qui ont un actif à leur tête — sauf pour les salariés du secteur rural. Enfin, le niveau de vie des ménages dépend de leur localisation géographique, les ménages de la capitale étant relativement plus favorisés, comparativement à ceux des petites villes, tout comme ceux du Sud & Sud-Ouest, du Centre-Sud et du Nord, relativement à ceux de l'Ouest.

Ces estimations économétriques permettent d'imputer le niveau de vie que les ménages bénéficiant actuellement des transferts privés auraient en l'absence de ces derniers.

2. Envois de fonds, imputation du niveau de vie et pauvreté

Le tableau 9 présente les indicateurs de pauvreté pour l'ensemble des ménages selon leur situation par rapport aux envois de fonds. Les quatre premières colonnes affichent les indicateurs FGT et de Watts — y compris les erreurs types asymptotiques — correspondant à la situation actuelle, c'est-à-dire lorsque certains ménages bénéficient d'envois de fonds. Les quatre colonnes suivantes simulent la pauvreté des ménages en l'absence de transferts privés. Les taux de variation des indicateurs de pauvreté sont calculés par rapport à la situation initiale et indiquent l'effet des transferts, un signe négatif signifiant une réduction de la pauvreté inhérente aux envois de fonds. Par ailleurs, la statistique η , affichée aux dernières colonnes, permet de tester si les différences observées sont significatives.

Dans les zones rurales, les envois de fonds réduisent l'incidence de la pauvreté des ménages de 7,2 points de pourcentage — 48,4 à 41,2 pour cent —, soit une baisse de 14,9 pour cent du ratio de pauvreté. Par contre, la diminution des écarts de pauvreté s'avère beaucoup plus importante. Par exemple, la profondeur de

⁵⁷ Ainsi que les erreurs types ajustées.

⁵⁸ Lachaud [1999a].

⁵⁹ De même, les ménages Peuhl ont un niveau de vie plus élevé que les Mossi dans les villes, contrairement à ce qui prévaut dans les zones rurales.

la pauvreté, P1, passe de 22,7 à 12,3 pour cent consécutivement à l'existence des transferts privés. La statistique η montre que, pour l'ensemble du secteur rural, ces écarts sont statistiquement significatifs. En réalité, le tableau 9 suggère que la réduction du ratio de pauvreté n'est statistiquement significative que pour les agriculteurs de subsistance et les inactifs, c'est-à-dire les groupes socio-économiques les plus vulnérables et les plus démunis

Tableau 9 : Indicateurs de pauvreté des ménages par rapport aux envois de fonds, selon le statut du travail, le milieu et le sexe du chef, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les situations considérées — Burkina Faso 1994-95¹

Indicateur pauvreté Et envois de fonds	Avec envois de fonds (1)				Sans envois de fonds (2)				Variation (1)/(2) - %				η^3				N
	FGT(0) (erreur type) ²	FGT(1) (erreur type) ²	FGT(2) (erreur type) ²	Watts (erreur type) ²	FGT(0) (erreur type) ²	FGT(1) (erreur type) ²	FGT(2) (erreur type) ²	Watts (erreur type) ²	FGT(0) (erreur type) ²	FGT(1) (erreur type) ²	FGT(2) (erreur type) ²	Watts (erreur type) ²	FGT(0) (erreur type) ²	FGT(1) (erreur type) ²	FGT(2) (erreur type) ²	Watts (erreur type) ²	
Rural																	
Statut du travail																	
Salarié	4,9 (1,5)	1,8 (0,6)	0,8 (0,3)	2,4 (0,8)	5,0 (1,5)	1,4 (0,5)	0,5 (0,2)	1,7 (0,6)	-2,0	28,6	60,0	41,2	-0,05	0,51	0,83	-0,70	204
Indépendant	18,4 (2,5)	4,4 (0,9)	1,8 (0,5)	6,1 (1,4)	20,1 (2,7)	7,2 (1,1)	3,4 (0,6)	9,9 (1,6)	-8,5	-38,9	-47,1	-38,4	-0,47	-1,97*	-2,04*	-1,79	221
Agriculteur progressif	38,2 (1,8)	10,6 (0,7)	4,2 (0,4)	13,9 (1,0)	42,7 (1,9)	20,1 (1,1)	12,6 (0,8)	33,0 (2,0)	-10,5	-47,3	-66,7	-57,9	-1,72	-7,29*	-9,39*	-8,54*	690
Agriculteur subsistance	44,3 (0,8)	13,4 (0,3)	4,6 (0,1)	18,0 (0,5)	51,6 (0,8)	24,0 (0,5)	15,3 (0,4)	40,0 (0,6)	-14,1	-44,2	-63,4	-55,0	-6,45*	-18,18*	-25,95*	-28,17*	4007
Eleveur	39,6 (2,5)	10,1 (0,8)	3,7 (0,4)	12,8 (1,1)	42,3 (2,5)	21,5 (1,5)	13,7 (1,1)	35,4 (2,6)	-6,4	-53,0	-73,0	-63,8	-0,76	-6,71*	-8,54*	-8,00*	396
Inactif-chômeur	47,9 (2,6)	16,6 (1,2)	7,9 (0,7)	23,3 (1,8)	71,2 (2,4)	36,3 (1,9)	22,5 (1,1)	58,3 (2,8)	-32,7	-53,7	-64,9	-60,0	-6,58*	-8,77*	-11,20*	-10,51*	370
Sexe																	
Homme	41,9 (0,7)	12,6 (0,3)	5,2 (0,1)	16,8 (0,4)	47,4 (0,7)	22,1 (0,4)	14,0 (0,3)	36,7 (0,7)	-11,6	-43,0	-62,9	-54,2	-5,56*	-19,00*	-27,83*	-24,68*	5434
Femme	32,0 (2,2)	9,6 (0,8)	4,1 (0,5)	12,9 (1,3)	59,8 (2,3)	30,8 (1,4)	18,2 (0,9)	47,7 (2,3)	-46,5	-68,8	-77,5	-73,0	-8,73*	-13,14*	-13,69*	-13,17*	454
Ensemble rural	41,2 (0,6)	12,3 (0,3)	5,2 (0,1)	16,5 (0,4)	48,4 (0,7)	22,7 (0,4)	14,4 (0,3)	37,5 (0,7)	-14,9	-45,8	-63,9	-56	-7,81*	-20,80*	-29,09*	-26,05*	5888
Urbain																	
Statut du travail																	
Salarié protégé	0,4 (0,3)	0,1 (0,1)	0,0 (0,0)	0,1 (0,1)	1,0 (0,4)	0,2 (0,1)	0,0 (0,0)	0,2 (0,1)	-57,8	-50,8	-51,1	-51,0	-1,20	-0,70	0,00	-0,71	573
Salarié non protégé	2,0 (0,7)	0,3 (0,1)	0,1 (0,1)	0,4 (0,2)	4,4 (1,1)	0,7 (0,2)	0,2 (0,1)	0,9 (0,3)	-53,1	-53,6	-62,9	-55,5	-1,87	-1,79	-0,45	-1,39	376
Indépendant	4,2 (0,7)	0,9 (0,2)	0,3 (0,1)	1,1 (0,3)	7,3 (0,9)	1,2 (0,2)	0,4 (0,1)	1,5 (0,5)	-42,5	-25,0	-12,0	-26,7	-2,72*	-1,06	-0,71	-0,94	750
Agriculteur ⁴	21,7 (1,8)	5,0 (0,5)	1,7 (0,2)	6,3 (0,7)	28,5 (1,9)	10,1 (0,8)	4,5 (0,4)	13,6 (1,1)	-23,7	-50,0	-61,2	-52,7	-2,60*	-5,40*	-6,26*	-5,60*	542
Chômeur	12,0 (2,7)	3,1 (0,9)	1,2 (0,5)	4,1 (1,3)	25,0 (3,6)	7,0 (1,2)	2,6 (0,6)	9,0 (1,7)	-52,0	-55,5	-51,7	-54,3	-2,89*	-2,60*	-0,13	-2,29*	141
Inactif	7,2 (1,4)	2,0 (0,5)	0,9 (0,3)	2,8 (0,8)	6,3 (1,3)	1,1 (0,3)	0,3 (0,1)	1,2 (0,3)	15,2	89,0	234,7	124,2	0,47	1,54	1,90	0,88	326
Sexe																	
Homme	7,6 (0,5)	1,7 (0,2)	0,6 (0,1)	2,1 (0,2)	10,7 (0,6)	3,1 (0,2)	1,3 (0,1)	4,1 (0,3)	-29,0	-45,2	-53,7	-47,9	-3,97*	-4,95*	-4,95*	-5,54*	2357
Femme	6,1 (1,3)	1,9 (0,5)	0,9 (0,2)	2,6 (0,7)	9,7 (1,6)	2,2 (0,4)	0,7 (0,2)	2,7 (0,6)	-37,1	-12,6	16,4	-4,2	-1,77	-0,45	-0,71	-0,11	351
Ensemble urbain	7,4 (0,5)	1,7 (0,1)	0,6 (0,1)	2,2 (0,2)	10,6 (0,6)	3,0 (0,2)	1,2 (0,1)	3,9 (0,3)	-30,2	-42,3	-48,1	-44	-4,10*	-5,81*	-4,24*	-4,71*	2708

(1) Le seuil de pauvreté est de 41099 F.Cfa par tête et par an. Les indicateurs de pauvreté sont multipliés par 100 ; (2) Selon Kakwani [1990], l'erreur type asymptotique des indices de pauvreté est calculée comme suit :

(i) Ratio de pauvreté H : $\sigma_H = \sqrt{H(1-H)/n}$ avec $H=q/n$;

(ii) FGT $[\alpha > 1]$: $\sigma_{P_\alpha} = \sqrt{(P_{2\alpha} - P_\alpha^2)/n}$ avec $P_\alpha = 1/n \sum_{i=1}^q [(z - x_i)/z]^\alpha$;

(iii) Indice de Watts : $\sigma_W = \sqrt{[1/n \sum_{i=1}^q (\log z - \log x_i)^2 - W^2]/n}$ avec $W = 1/n \sum_{i=1}^q (\log z - \log x_i)$;

(3) Une étoile (*) signifie que les écarts de pauvreté sont significatifs à 5 pour cent. Les valeurs de η pour les échantillons n_1 et n_2 et les mesures P_1^* et P_2^* de la pauvreté sont calculées selon :

$\eta = (P_1^* - P_2^*) / SE(P_1^* - P_2^*)$, où l'erreur type de $(P_1^* - P_2^*)$ $SE(P_1^* - P_2^*) = \sqrt{(\sigma_1^2 / n_1) + (\sigma_2^2 / n_2)}$. On note que $\sigma_i = se_i * \sqrt{n_i}$, où se_i = erreur type de

l'échantillon n_i . La statistique η teste l'hypothèse nulle que les différences de pauvreté sont statistiquement non significatives ; (4) Ensemble des agriculteurs.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée

du milieu rural. A cet égard, l'impact des envois de fonds sur le bien-être est beaucoup plus important pour les seconds que pour les premiers — 23,3 et 7,3 points de pourcentage. En fait, un tel résultat n'est pas réellement surprenant, compte tenu de l'ampleur relative des envois de fonds dans les gains des ménages ruraux gérés par un agriculteur de subsistance ou un inactif — tableau 1 et A en annexe⁶⁰. Néanmoins, on remarque que la réduction des écarts de pauvreté — y compris l'indicateur de Watts — est statistiquement significative pour les travailleurs indépendants non agricoles et les autres catégories d'agriculteurs. Par contre, les envois de fonds n'affectent pas les salariés du monde rural. Par ailleurs, il est à remarquer, comme le suggérait le tableau 1, que l'impact des envois de fonds en termes de réduction de la pauvreté — statistiquement significatif — est beaucoup plus élevé pour les ménages gérés par une femme — 27,8 points de pourcentage —, comparativement aux groupes ayant un homme à leur tête — 5,5 points de pourcentage. En définitive, la mobilisation du capital social par le biais des envois de fonds, internes et externes, permet d'atténuer sensiblement la pauvreté et l'inégalité — tableau 6 — des groupes les plus vulnérables du secteur rural. Mais, soulignons que ce rôle est majoritairement imputable aux transferts de fonds en provenance de l'étranger, en particulier de Côte d'Ivoire⁶¹.

En milieu urbain, la situation présente des différences — compte tenu des plus faibles taux de pauvreté qui prévalent —, mais également quelques similitudes avec le secteur rural. L'impact des envois de fonds est de réduire le ratio de pauvreté des ménages de 3,2 points de pourcentage — 10,6 à 7,4 pour cent —, soit un déclin de 30,2 pour cent, statistiquement significatif. En outre, la réduction des écarts de pauvreté, comparativement à l'incidence de la pauvreté, est relativement moins marquée que pour les zones rurales, bien que la statistique η rejette l'hypothèse nulle de différences de pauvreté non significatives. Cette observation est à relier aux résultats inhérents à la décomposition de l'indice de Gini montrant que, dans les zones urbaines, contrairement au milieu rural, les variations marginales de bien-être sont autant le fait des transferts institutionnels que des envois de fonds. De plus, on note que la réduction des taux de pauvreté des ménages gérés par les femmes n'est pas statistiquement significative, même si l'ampleur de la réduction est supérieure à celle de leurs homologues masculins. Il est vrai que, comme cela a déjà été souligné, les transferts privés en direction des ménages féminins urbains ont un poids relativement moins élevé que dans le secteur rural. En réalité, la mobilisation du capital social des ménages urbains contribue à réduire la pauvreté des groupes socio-économiques traditionnellement les plus exposés : les chômeurs, les travailleurs indépendants et, dans une moindre mesure, les agriculteurs. Par exemple, les envois de fonds en direction des chômeurs urbains et des travailleurs indépendants permettent de diminuer leur taux de pauvreté, respectivement, de 52,5 et 42,5 pour cent — 25,0 à 12,0 pour cent pour les premiers et 7,3 à 4,2 pour cent pour les seconds. Un tel résultat confirme les informations présentées au tableau 1, montrant qu'en moyenne 30 à 40 pour cent des ressources de chômeurs proviennent de transferts privés.

Les figures 1 et 2, fondées sur les courbes TIP, confirment les commentaires précédents. En effet, les courbes TIP permettent de résumer les trois dimensions de la pauvreté — incidence, intensité et inégalité — à l'aide d'un graphique, affichant sur l'axe des ordonnées la somme cumulée des écarts de pauvreté *par tête* —

⁶⁰ Par exemple, le tableau A en annexe montre que les ménages gérés par un inactif ou un agriculteur de subsistance de sexe masculin dérivent, respectivement, 30,1 et 14,0 pour cent de leurs gains des envois de fonds — 43,8 et 39,4 pour cent pour les ménages féminins.

⁶¹ On rappelle — tableau C en annexe — que, pour les pauvres ruraux, 55,1 pour cent des transferts privés proviennent de l'étranger, contre 34,7 pour les non pauvres.

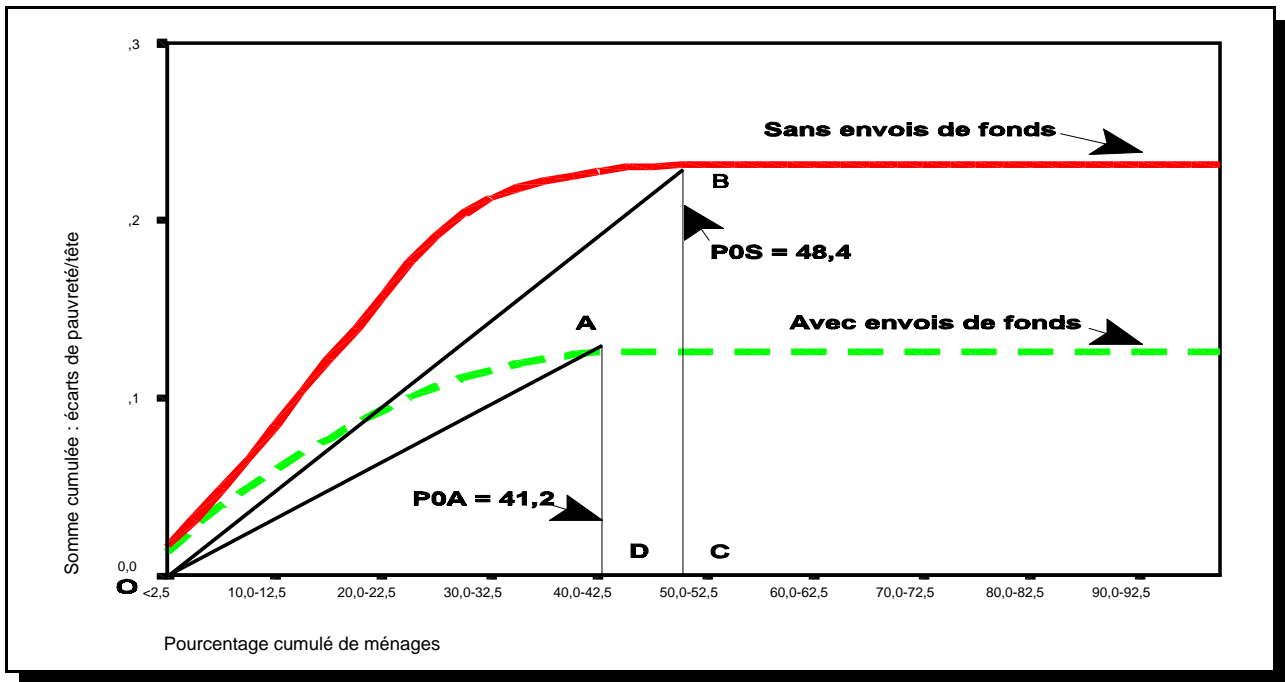


Figure 1 : Effets des envois de fonds sur la pauvreté rurale — Burkina Faso 1994-95

normalisés ou non — et, sur l'axe des abscisses, la proportion cumulée des individus ou ménages⁶². On montre que la plupart des indices de pauvreté peuvent être définis comme des fonctions du vecteur Γ_x des écarts de pauvreté z normalisés associé aux dépenses x — $\Gamma_{xi} = \max [(z - x_i)/z, 0]$ —, une courbe TIP étant définie, par exemple, par $TIP(\Gamma, p)$, où p représente la proportion cumulée de la population⁶³. La courbe est horizontale lorsque les p correspondent à des dépenses supérieures ou égales à la ligne de pauvreté z . Ainsi, sur la figure 1, la dimension incidence de la pauvreté des ménages ruraux sans envois de fonds est mesurée par la distance horizontale OC, tandis que l'aspect intensité est appréhendé par la distance verticale liée à l'intersection $p=1$, égale à BC. Cette distance verticale représente l'écart de pauvreté agrégé moyen pour les ménages ruraux ne bénéficiant pas de redistribution privée, alors que l'écart de pauvreté des pauvres est indiqué par la pente du rayon vecteur de l'origine (0,0) à $[B, TIP(\Gamma, C)]$ — OB⁶⁴. Quant à la dimension inégalité, elle est résumée par le degré de concavité de la portion non horizontale de la courbe TIP.

⁶² Three "T" Poverty. La présentation des courbes TIP est due à Jenkins, Lambert [1997], [1998a], [1998b]. Voir Lachaud [1999b] pour une application à l'analyse des différences spatiales en Mauritanie.

⁶³ Compte tenu de ses propriétés, une courbe $TIP(\Gamma, p)$ est une fonction croissante concave de p , la pente inhérente à un percentile donné indiquant l'écart de pauvreté pour ce percentile.

⁶⁴ Cette pente est égale au rapport entre la profondeur de la pauvreté — P1 — et l'incidence — P0.

Ainsi, les figures 1 et 2 montrent l'impact positif des envois de fonds sur la pauvreté rurale et urbaine, tant en termes d'incidence — $OD < OC$ et $O'D' < O'C$, respectivement, pour les milieux rural et urbain —, qu'en ce qui concerne les écarts de pauvreté moyens — 22,7 à 12,3 et 3,0 à 1,7 pour cent de la ligne de pauvreté, respectivement, dans les campagnes et dans les villes — $AD < BC$ et $A'D' < B'C'$. En outre, dans les deux cas, le différentiel d'écart de pauvreté des pauvres est substantiel, les pentes de OB — 0,47 — et de OB' — 0,30 — étant très largement supérieures, respectivement, à celles de OA — 0,28 — et OA' — 0,23⁶⁵. En d'autres termes, selon les estimations économétriques, les envois de fonds en milieu rural contribueraient à rehausser la dépense moyenne des pauvres de la moitié à plus des deux tiers de la ligne de la pauvreté, alors que dans les zones urbaines les ressources moyennes des pauvres ne se seraient élevées que de 72 à 77 pour cent de la ligne de pauvreté, consécutivement à la redistribution privée.

En fait, cette représentation graphique permet une analyse de la dominance de la pauvreté. En effet, le test de dominance de deuxième ordre implique la prise en compte d'indices d'écarts de pauvreté généralisés. A cet égard, Jenkins et Lambert montrent que, étant donné deux distributions des dépenses ou des revenus y et x , et une ligne commune de pauvreté z , la dominance de Γ_y TIP sur Γ_x TIP est une condition nécessaire et suffisante pour s'assurer que $Q(x|z') \leq Q(y|z')$ pour toutes les lignes de pauvreté $z' \leq z$ et pour toutes les mesures $Q \subseteq \mathcal{Q}$. En d'autres termes, la dominance des courbes TIP en termes d'écarts de pauvreté normalisés est équivalent à un classement de la pauvreté sans ambiguïté pour tous les indices appartenant à \mathcal{Q} , et pour toutes les lignes de pauvreté équivalent au plus à z ⁶⁶. Dans ces conditions, la position relative des courbes TIP des figures 1 et 2 met clairement en évidence la dominance des distributions inhérentes à l'absence des envois de fonds. En effet, considérons le secteur rural, et appelons $TIP(\Gamma_{SR,p})$ et $TIP(\Gamma_{FR,p})$, respectivement, les courbes TIP sans et avec envois de fonds. La figure 1 montre que la $TIP(\Gamma_{SR,p})$ domine la $TIP(\Gamma_{FR,p})$. Ainsi :

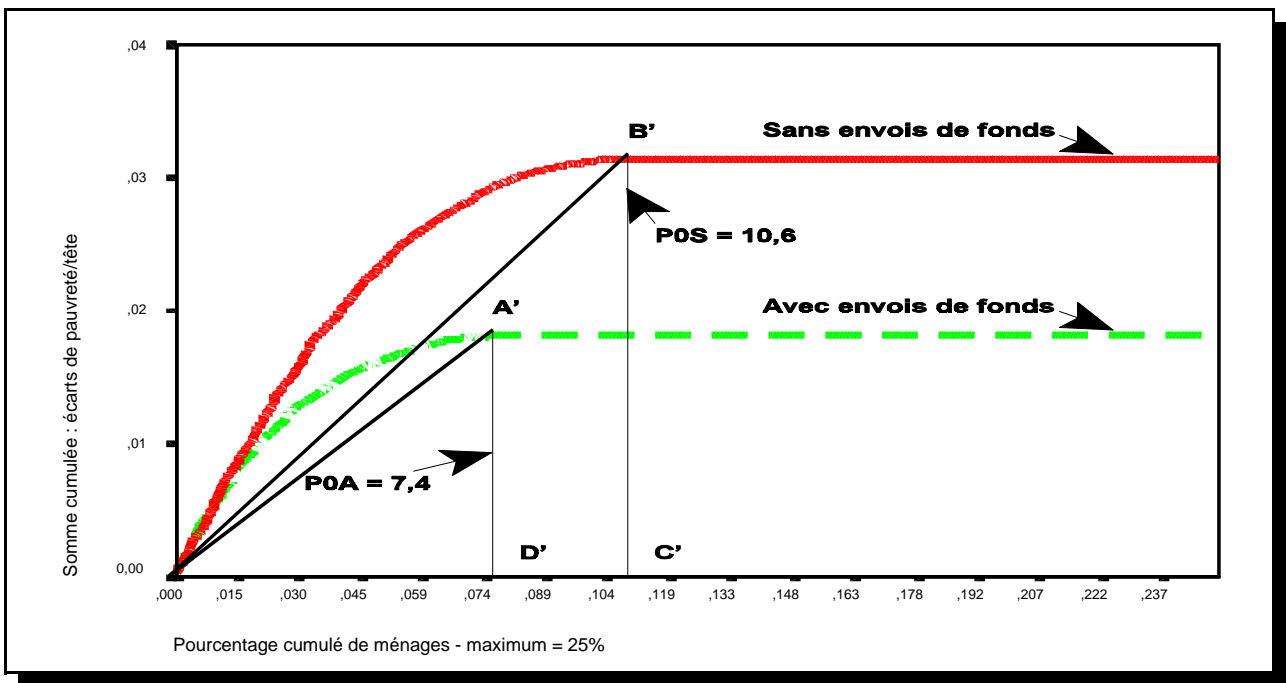


Figure 2 : Effets des envois de fonds sur la pauvreté urbaine — Burkina Faso 1994-95

$$TIP(\Gamma_{SR,p}) > TIP(\Gamma_{FR,p}) \tag{9}$$

pour tous les $p \in [0,1]$. Par conséquent, étant donné les distributions des dépenses Γ_{SR} et Γ_{FR} , et une ligne commune de pauvreté en termes réels $z=41\,099$ F.Cfa par tête et par an, la dominance précédemment indiquée est une condition nécessaire et suffisante pour s'assurer que :

$$Q(\Gamma_{SR}|z') < Q(\Gamma_{FR}|z') \tag{10}$$

⁶⁵ On rappelle que la statistique η est significative pour ces écarts de pauvreté — tableau 9.

⁶⁶ Un résultat analogue prévaut pour tous les indices de la classe P , non normalisés.

pour toutes les lignes de pauvreté $z' \leq 41\,099$ et pour toutes les mesures $Q \subseteq Q$. En d'autres termes, la dominance de la courbe TIP rurale *sans envois de fonds* sur son homologue *avec envois de fonds*, en termes d'écarts de pauvreté normalisés, est équivalente à un classement de la pauvreté sans ambiguïté pour tous les indices appartenant à Q , et pour toutes les lignes de pauvreté équivalent au plus à 41 099 F.Cfa par tête et par an. Ainsi, au Burkina Faso, la pauvreté rurale a diminué sous l'effet des transferts privés. La figure 2 montre qu'il en est de même dans le secteur urbain. Un raisonnement analogue au précédent conduit à la relation [11] :

$$Q(\Gamma_{SU}|z') < Q(\Gamma_{FU}|z') \quad [11]$$

où $TIP(\Gamma_{SU,p})$ et $TIP(\Gamma_{FU,p})$, représentent, respectivement, les courbes TIP urbaines sans et avec envois de fonds.

6. Conclusion

En s'appuyant principalement sur les informations de l'enquête prioritaire nationale de 1994-95, la présente recherche met en évidence l'impact des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté au Burkina Faso, un pays encore largement dépendant de l'émigration vers les pays voisins, permettant de contenir une croissance démographique rapide, tout en assurant au pays des ressources financières importantes.

L'étude montre que les transferts, notamment les envois de fonds, jouent un rôle de premier plan pour stabiliser ou rehausser le niveau de vie de maints ménages au Burkina Faso. Ainsi, on observe que 40 à 50 pour cent des ménages ont une source de revenus émanant de transferts, et que ces derniers représentent près du cinquième des ressources de l'ensemble des ménages, une proportion qui s'élève à près de 50 pour cent lorsque seuls les groupes bénéficiant d'une redistribution sont pris en compte. Dans la mesure où se sont surtout les agriculteurs de subsistance, les travailleurs familiaux, les inactifs et les chômeurs, notamment ceux qui sont à la tête de ménages féminins, qui bénéficient le plus des transferts en termes relatifs, le processus de redistribution semble avoir un rôle primordial dans les stratégies de survie des ménages burkinabè. En fait, la redistribution des gains est surtout l'expression de la mobilisation d'un capital social, les envois de fonds, nationaux et internationaux, représentant les trois quarts de l'ensemble des transferts et concernant près du tiers des ménages burkinabè — contre environ 10 pour cent des ménages pour les transferts institutionnels. Néanmoins, cette mobilisation du capital social recouvre plusieurs spécificités : (i) les envois de fonds prédominent dans le secteur rural, alors que dans les zones urbaines la redistribution est majoritairement le fait de transferts institutionnels ; (ii) une proportion plus élevée de ménages féminins bénéficient d'envois de fonds, le poids relatif de ces derniers étant d'ailleurs proportionnellement plus accentué dans les villes, comparativement aux ménages masculins ; (iii) près de la moitié des envois de fonds proviennent de transferts internationaux, en particulier de Côte d'Ivoire, le poids de ces derniers prédominant dans les ménages dont le chef est agriculteur ou inactif, ceux qui résident dans le secteur rural — donc les plus pauvres — ou ceux ayant un homme à leur tête, alors que pour la plupart des autres groupes socio-économiques, surtout en milieu urbain, la redistribution est avant tout interne et en provenance du même milieu.

Une analyse préliminaire, fondée sur la décomposition des sources de revenus montre que, dans leur ensemble, les transferts — considérés comme exogènes — tendent à avoir un effet égalitaire sur les gains au Burkina Faso, bien que la redistribution institutionnelle soit très corrélée au revenu total, et que l'essentiel du coefficient de Gini provient des revenus des ménages hors transferts. En fait, en milieu rural, les envois de fonds tendent à réduire l'inégalité des gains, surtout pour les plus pauvres, contrairement à ce qui prévaut dans les zones urbaines. Par ailleurs, les transferts institutionnels ont un poids relativement important dans l'explication du coefficient de Gini en milieu urbain, résultat cohérent avec le fait que plus de la moitié des transferts urbains ont une nature institutionnelle, en particulier pour les ménages non pauvres. Dans ce contexte, l'exercice de simulation — effet d'une faible variation d'une source de revenus sur l'inégalité et le bien-être — indique que : (i) les revenus hors transferts rehaussent l'inégalité du revenu total, quel que soit le milieu, alors que les envois de fonds ont un effet opposé — surtout pour les transferts externes dans le secteur rural et les transferts internes dans les villes —, et que l'effet de la redistribution institutionnelle est mitigé ; (ii) si la variation de bien-être résulte, d'abord, des changements liés aux gains hors transferts, d'une part, l'augmentation des envois de fonds a un impact substantiel sur le bien-être des ménages ruraux — notamment lorsqu'ils proviennent de l'étranger au profit des ménages pauvres — et, d'autre part, dans les villes, l'incidence de la redistribution institutionnelle sur le bien-être est quasi-identique au poids des envois de fonds, ces derniers jouant un rôle assez limité lorsqu'ils émanent de l'étranger.

En réalité, du point de vue de la relation entre le développement et le bien-être, il semble plus opportun d'examiner l'impact des transferts privés relativement à la pauvreté, en considérant ces derniers comme des

substituts potentiels des gains hors transferts des ménages. A cet égard, l'analyse économétrique, simulant le niveau de vie qu'auraient les ménages en l'absence d'envois de fonds, indique que l'impact des envois de fonds est de réduire l'incidence de la pauvreté rurale des ménages de 7,2 points de pourcentage, l'effet étant encore plus important pour les écarts de pauvreté. D'ailleurs, la mobilisation du capital social par le biais des envois de fonds, internes et externes, permet d'atténuer sensiblement la pauvreté et l'inégalité des groupes les plus vulnérables du secteur rural : (i) la réduction du ratio de pauvreté n'est statistiquement significative que pour les agriculteurs de subsistance et les inactifs, tandis que celle des écarts de pauvreté l'est pour les travailleurs indépendants non agricoles et les autres catégories d'agriculteurs ; (ii) l'impact des envois de fonds en termes de réduction de la pauvreté — statistiquement significatif — est beaucoup plus élevé pour les ménages gérés par une femme, comparative-ment aux groupes ayant un homme à leur tête. S'agissant du milieu urbain, l'effet des envois de fonds est de réduire le ratio de pauvreté des ménages de 3,2 points de pourcentage. En réalité, la mobilisation du capital social des ménages urbains contribue à réduire la pauvreté des groupes socio-économiques traditionnellement les plus exposés — les chômeurs, les travailleurs indépendants et, dans une moindre mesure, les agriculteurs —, bien que la réduction des taux de pauvreté des ménages gérés par les femmes ne soit pas statistiquement significative, résultat à rapprocher du fait que les transferts privés en direction des ménages féminins urbains ont un poids relativement moins élevé que dans le secteur rural. L'analyse de dominance stochastique confirme les résultats inhérents aux effets des envois de fonds sur la variation des mesures agrégées de la pauvreté.

Ainsi, la présente recherche met en relief la contribution d'une forme de mobilisation du capital social via les envois de fonds internes et externes, quant à la réduction de l'inégalité et de la pauvreté rurale et urbaine au Burkina Faso. En fait, l'impact positif des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté au Burkina Faso ne doit pas sous-estimer le poids des transferts en provenance de la Côte d'Ivoire, et, par conséquent, la double dépendance, à court terme, du niveau de vie des populations du Burkina Faso à l'égard de la transmission internationale de la conjoncture des pays voisins, et, à plus long terme, de la capacité d'accumulation du capital physique et humain vis à vis de ressources externes. A cet égard, la crise économique ivoirienne des années 1980 et du début de la décennie 1990 a considérablement ralenti le montant des transferts au Burkina Faso⁶⁷ et, toutes choses égales par ailleurs, probablement influencé négativement le taux de pauvreté dans ce pays. Inversement, le niveau de vie des burkinabè, surtout en milieu rural, et la disponibilité des actifs physiques et humains seraient vraisemblablement bien plus faibles que leur niveau actuel en l'absence des envois de fonds externes.

Références bibliographiques

- Adams, R.H. 1989. «Worker remittances and inequality in rural Egypt», *Economic development and cultural change*, vol. 38, n°1.
- Banque mondiale 1990. *Rapport sur le développement dans le monde. La Pauvreté*, Washington, Banque mondiale.
- Barham, B., Boucher, S. 1998. «Migration, remittances, and inequality: estimating the net effects of migration on income distribution», *Journal of development economics*, vol. 55.
- Foster, J.E., Greer, J., Thorbecke, E. 1984. «A class of decomposable poverty measure», *Econometrica*, vol. 52, n°4.
- Grootaert, C. 1993. *The evolution of welfare and poverty under structural change and economic recession in Côte d'Ivoire, 1985-88*, Washington, working papers poverty analysis and policy, Banque mondiale.
- Harvey, A. 1976. «Estimating regression models with multiplicative heteroskedasticity», *Econometrica*, vol. 44, n°2.
- Hoddinott, J. 1994. «A model of migration and remittances applied to western Kenya», *Oxford economic papers*, vol. 46.
- Institut national de la statistique et de la démographie 1994. *Enquête prioritaire. Manuel de l'enquêteur*, Ouagadougou, Institut national de la statistique et de la démographie.

⁶⁷ Le poste «Economies sur salaires» de la balance des paiements serait passé de 56,6 à 40 milliards de F.Cfa entre 1985 et 1995. Ministère de l'économie et du plan, Gtz [1995].

- Institut national de la statistique et de la démographie 1996a. *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages*, Ouagadougou, février, Institut national de la statistique et de la démographie.
- . 1996b. *Le profil de pauvreté au Burkina Faso*, Ouagadougou, février, Institut national de la statistique et de la démographie.
- Jenkins, S.P., Lambert, P.J. 1997. «Three 'I's of poverty curves with an analysis of UK poverty trends», *Oxford economic papers*, vol.49.
- . 1998a. «Three 'I's of poverty curves and poverty dominance: TIPs for poverty analysis», *Research on economic inequality*, vol.8.
- . 1998b. «Ranking poverty gap distributions: further TIPs for poverty analysis», *Research on economic inequality*, vol.8.
- Kakwani, N. 1993. «Poverty and economic growth with application to Côte d'Ivoire», *Review of income and wealth*, série 39, n°2, juin.
- Lachaud, J.-P. 1994. *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative*, Genève, Institut international d'études sociales.
- . 1996. *Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique*, Bordeaux, document de travail n°11, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.
- . 1997. *Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso*, Bordeaux, série de recherche n°2, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.
- . 1998. *La pauvreté en Mauritanie : une approche multidimensionnelle*, Bordeaux, document de travail n°31, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.
- . 1999a. *Pauvreté, ménages et genre en Afrique subsaharienne. Nouvelles dimensions analytiques*, Bordeaux, série de recherche n°3, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.
- . 1999b. *Les différences spatiales de pauvreté en Mauritanie : un test de dominance*, Bordeaux, document de travail n°35, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.
- Leibbrandt, M.V., Woolard, C.D., Woolard, I.D. 1996. *The contribution of income components to income inequality in South Africa*, Washington, Lsms working paper n°125, Banque mondiale.
- Lipton, M. 1980. «Migration from rural areas of poor countries: the impact of rural productivity and income distribution», *World development*, vol.8, n°1.
- Ministère de l'économie et du plan, Gtz 1995. *Instrument automatisé de prévision. Manuel d'utilisation et note méthodologique*, Ouagadougou, mars, Burkina Faso.
- Moser, C.O.N. 1996. *Confronting crisis. A comparative study of household responses to poverty and vulnerability in four poor urban communities*, Washington, ESD, n°8.
- Nakosteen, R.A., Zimmer, M. 1980. «Migration and income: the question of self-selection», *Southern economic journal*, vol.46.
- Oberai, A.S., Sing, H.K.M. 1980. «Migration, remittances, and rural development: findings of the case study in the Indian Punjab», *Revue internationale du travail*, vol.119.
- Schechtman, E., Yitzhaki, S. 1999. «On the proper bounds of the Gini correlation», *Economics letters*, n°63.
- Sen, A. 1981. *Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation*, Oxford, Clarendon press.
- Singh, I. Squire, L., Strauss, J. 1986. «An overview of agricultural household models. The basic model: theory, empirical results, and policy conclusions », dans l'ouvrage publié sous la direction de Singh, I. Squire, L., Strauss, J. : *Agricultural household models. Extensions, applications and policy*, Washington, Banque mondiale & Johns Hopkins University Press.

Secteur rural										
Homme	15,3	20,9	17,8	27,1	3,8	0,2	12,3	2,1	0,6	5887
Salarié ⁷	0,7	1,7	2,0	4,0	87,7	0,2	1,9	1,7	0,1	209
Indépendant ⁸	2,6	9,8	6,4	73,6	0,4	0,3	2,6	4,3	0,1	160
Agriculture progressive	33,4	27,5	9,1	23,4	0,7	0,1	5,4	0,2	0,3	795
Agriculture de subsistance	12,7	22,5	17,9	29,1	0,7	0,2	14,0	2,2	0,8	3938
Éleveur	20,5	12,0	44,4	16,6	0,5	0,2	5,4	0,4	0,1	461
Inactif-chômeur	10,5	16,2	15,9	19,0	1,5	0,0	30,1	6,4	0,3	324
Femme	9,0	9,0	4,5	24,0	4,4	0,1	35,0	13,6	0,4	500
Salarié ⁷	0,0	0,8	0,0	0,8	82,9	0,1	14,8	0,6	0,0	24
Indépendant ⁸	0,9	0,8	6,3	63,5	0,0	0,0	14,6	13,7	0,1	68
Agriculture progressive	22,7	34,7	11,8	19,5	0,0	0,0	5,3	6,0	0,0	8
Agriculture de subsistance	12,5	12,1	4,4	21,9	0,1	0,0	39,4	9,1	0,5	309
Éleveur	6,4	13,2	70,0	3,5	0,0	0,0	7,0	0,0	0,0	2
Inactif-chômeur	4,2	4,1	2,9	8,2	2,1	0,4	43,8	33,6	0,7	89
Niveau de vie										
Pauvres ⁶	16,2	18,5	19,3	27,7	0,5	0,3	14,8	2,0	0,7	2604
Non pauvres	11,4	19,1	10,3	23,8	18,0	0,2	12,9	3,9	0,4	1027
Type de ménage										
Monoparental	9,8	13,9	4,2	21,2	9,4	0,0	30,4	10,9	0,3	470
Nucléaire	15,9	21,1	18,1	27,3	2,6	0,2	12,0	2,1	0,8	2786
Elargi	14,5	19,9	17,4	27,4	4,1	0,2	13,6	2,5	0,5	3140
Ensemble rural	14,8	20	16,7	26,9	3,9	0,2	14,1	3	0,6	6396
Secteur urbain										
Homme	1,1	3,3	1,5	31,4	42,0	1,3	8,7	9,2	1,4	1322
Salarié protégé	0,0	0,1	0,1	2,8	92,5	0,5	1,2	2,0	1,0	329
Salarié non protégé	0,0	0,1	0,2	6,6	87,3	0,6	2,7	1,5	1,0	211
Indépendant ⁸	0,2	0,8	1,4	80,9	5,3	1,1	4,9	3,5	1,9	325
Agriculteur ⁹	5,0	14,1	5,3	36,0	10,8	1,1	16,0	10,7	1,1	267
Chômeur	1,0	1,0	0,6	28,2	11,9	3,4	32,6	17,7	3,5	63
Inactif	0,1	2,1	0,5	12,4	10,9	4,7	20,7	47,2	1,4	128
Femme	0,4	1,7	0,6	32,7	18,8	3,0	23,5	18,4	0,9	202
Salarié protégé	0,0	0,0	0,0	0,0	81,1	0,0	16,0	3,0	0,0	20
Salarié non protégé	0,0	0,0	0,0	1,2	75,9	0,0	21,4	1,5	0,0	15
Indépendant ⁸	0,0	0,1	0,1	58,8	5,3	2,1	16,4	15,0	2,1	74
Agriculteur ⁹	2,7	9,6	4,4	42,2	9,8	0,0	14,9	16,4	0,0	24
Chômeur	0,0	4,3	0,0	37,1	0,0	0,0	42,8	15,8	0,0	9
Inactif	0,2	1,0	0,0	14,8	6,7	7,5	36,0	33,2	0,4	60
Niveau de vie										
Pauvres ⁶	3,7	11,0	2,0	38,8	17,3	0,2	17,5	8,9	0,6	109
Non pauvres	0,5	1,3	0,9	27,6	47,1	1,8	8,7	10,5	1,6	1003
Type de ménage										
Monoparental	0,4	1,2	0,3	33,4	30,1	2,1	15,6	14,9	2,0	200
Nucléaire	1,3	4,2	1,6	33,8	39,6	0,8	9,2	8,0	1,5	505
Elargi	1,0	2,8	1,6	29,8	40,6	1,9	10,4	10,7	1,0	820
Ensemble urbain	1	3,1	1,4	31,6	38,9	1,6	10,7	10,4	1,3	1525
Ensemble des ménages	12,1	16,7	13,8	27,8	10,6	0,4	13,5	4,4	0,7	792110

(1) Approche fondée sur les données relatives aux ménages, sauf pour les salaires ; (2) Y compris les activités secondaires ; (3) Dons, cadeaux, mandats ; (4) Retraite, bourses, assurance, allocations familiales, pension alimentaire ; (5) Jeu de hasard, mariage, héritage ; (6) Le seuil de pauvreté est de 41099 F.Cfa par tête et par an. Les non pauvres sont les ménages appartenant aux 30 pour cent les plus élevés de la distribution du niveau de vie. La catégorie des intermédiaires n'est pas indiquée ; (7) Protégé et non protégé ; (8) Ensemble des indépendants non agricoles ; (9) Ensemble des agriculteurs ; (10) 92,2 pour cent des ménages ont des informations relatives aux revenus.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée.

Tableau B : Répartition des transferts selon la localisation géographique et divers paramètres du chef de ménage — 10 ans et plus — et du groupe — pourcentage¹

Transferts Paramètre	Transferts privés — envoi de fonds ²		Transferts institutionnels ³		Autres transferts ⁴		Grand total ⁶	
	% transfert	% ménage ⁷	% transfert	% ménage ⁸	% transfert	% ménage ⁹	N pondéré	% ménage ¹⁰

Secteur rural								
Homme	84,2	30,4	11,5	5,5	4,3	2,4	2153	36,6
Salarié ¹¹	64,5	22,5	34,5	13,9	1,0	1,9	71	34,0
Indépendant ¹²	66,2	18,8	26,0	8,8	7,9	3,1	45	28,1
Agriculture progressive	92,0	26,8	4,5	2,0	3,5	1,8	236	29,7
Agriculture de subsistance	94,6	30,8	10,8	5,0	4,7	2,7	1456	37,0
Eleveur	88,2	28,6	6,6	4,1	5,2	2,4	155	33,6
Inactif-chômeur	80,5	48,8	17,6	14,2	2,0	2,2	190	58,6
Femme	74,0	55,8	24,7	25,0	1,3	2,2	361	72,2
Salarié ¹¹	89,6	41,7	10,4	8,3	0,0	0,0	11	45,8
Indépendant ¹²	62,3	36,8	37,1	25,0	0,6	1,5	38	55,9
Agriculture progressive	72,9	37,5	27,1	12,5	0,0	0,0	3	37,5
Agriculture de subsistance	80,3	59,9	18,1	20,7	1,6	1,9	226	73,1
Eleveur	100,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1	50,0
Inactif-chômeur	59,8	50,7	39,0	46,6	1,2	5,6	82	92,1
Niveau de vie								
Pauvres ⁵	86,4	31,0	9,0	4,6	4,6	2,7	948	36,4
Non pauvres	78,5	34,2	18,4	10,5	3,1	2,2	444	43,2
Ensemble rural	82,8	32,4	13,4	7	3,9	2,5	2517	39,4
Secteur urbain								
Homme	48,0	24,7	43,0	25,6	9,0	7,2	595	45,0
Salarié protégé	35,1	14,6	50,4	24,9	14,5	6,5	115	35,0
Salarié non protégé	50,0	18,0	35,4	15,6	14,5	8,5	68	32,2
Indépendant ¹²	57,3	23,1	30,6	14,8	12,2	7,1	122	37,5
Agriculteur ¹³	62,1	32,2	33,4	19,9	4,6	4,1	122	45,5
Chômeur	61,6	55,6	30,7	33,3	7,8	12,7	48	76,2
Inactif	30,3	35,9	67,2	78,9	2,5	5,5	121	94,5
Femme	56,8	46,5	40,8	39,6	2,5	4,5	146	72,3
Salarié protégé	84,1	60,0	15,9	20,0	0,1	5,0	14	70,0
Salarié non protégé	88,0	46,7	12,0	13,3	0,0	0,0	8	53,3
Indépendant ¹²	44,8	35,1	50,0	41,9	5,2	6,8	49	66,2
Agriculteur ¹³	57,5	33,3	39,5	29,2	3,0	4,2	14	58,3
Chômeur	69,0	77,8	31,0	55,6	0,0	0,0	8	88,9
Inactif	53,8	58,3	45,1	51,7	1,1	5,0	52	86,7
Niveau de vie								
Pauvres ⁵	63,8	35,8	31,3	22,0	4,9	3,7	54	49,5
Non pauvres	45,0	25,0	45,3	28,6	9,7	8,5	488	48,7
Ensemble urbain	49,8	27,7	42,5	27,5	7,7	6,8	741	48,6
Ensemble des ménages	75,3	31,5	20	10,9	4,7	3,3	3258	41,1

(1) Approche fondée sur les données relatives aux ménages. La somme des pourcentages des trois colonnes «% transfert» vaut 100. Par contre, celle des colonnes «% ménage» n'est pas équivalente à 100. (2) Dons, cadeaux, mandats; (3) Retraite, bourses, assurance, allocations familiales, pension alimentaire; (4) Jeu de hasard, mariage, héritage; (5) Le seuil de pauvreté est de 41099 F.Cfa par tête et par an. Les non pauvres sont les ménages appartenant aux 30 pour cent les plus élevés de la distribution du niveau de vie. La catégorie des intermédiaires n'est pas indiquée; (6) Ménages ayant des transferts totaux positifs; (7) Par rapport aux 92,2 pour cent de ménages renseignés et ménages ayant des transferts positifs — N=2496; (8) Par rapport aux 92,2 pour cent de ménages renseignés et ménages ayant des transferts positifs — N=865; (9) Par rapport aux 92,2 pour cent de ménages renseignés et ménages ayant des transferts positifs — N=265; (10) Par rapport aux 92,2 pour cent de ménages renseignés et ménages ayant des transferts positifs; (11) Protégé et non protégé; (12) Ensemble des indépendants non agricoles; (13) Ensemble des agriculteurs.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée.

Tableau C : Répartition des transferts privés des ménages — envoi de fonds — selon leur origine, la localisation géographique des ménages et divers paramètres du chef de ménage — 10 ans et plus — et du groupe — pourcentage¹

Origine des transferts Paramètre	Burkina Faso		Etranger			Autres transferts ²	Grand total (N pondéré)
	Rural	Urbain	Côte d'Ivoire	France	autre pays		
Secteur rural							
Homme	23,3	23,6	46,8	0,4	4,5	1,3	1792
Salarié ⁴	38,7	42,1	14,6	2,1	2,5	0,0	47
Indépendant ⁵	31,3	36,3	26,7	0,0	5,7	0,0	30
Agriculture progressive	24,0	23,9	41,7	0,0	6,3	4,0	213
Agriculture de subsistance	23,4	22,6	48,9	0,3	4,2	0,6	1212
Eleveur	16,9	20,0	54,8	0,7	5,5	2,1	132
Inactif-chômeur	21,0	25,7	43,8	1,3	4,3	4,0	158
Femme	29,2	37,3	28,7	0,9	1,3	2,6	279
Salarié ⁴	47,0	31,9	0,0	14,1	0,0	7,0	10
Indépendant ⁵	26,1	45,7	26,0	0,0	1,5	0,7	25
Agriculture progressive	65,2	0,0	34,8	0,0	0,0	0,0	3
Agriculture de subsistance	26,5	41,3	30,1	0,0	1,4	0,8	185
Eleveur	0,0	83,3	16,7	0,0	0,0	0,0	1
Inactif-chômeur	35,0	22,2	30,4	2,2	1,3	9,0	54
Niveau de vie							
Pauvres ³	21,7	21,5	50,2	0,3	4,6	1,6	807
Non pauvres	25,6	38,2	30,7	0,9	3,1	1,5	351
Ensemble rural	24,3	25,4	44,3	0,5	4,1	1,5	2074
Secteur urbain							
Homme	17,2	52,1	20,7	2,6	7,0	0,5	327
Salarié protégé	6,0	59,2	15,7	7,4	11,8	0,0	48
Salarié non protégé	16,7	56,1	21,0	0,0	6,1	0,0	38
Indépendant ⁵	18,1	49,9	20,2	2,5	9,4	0,0	75
Agriculteur ⁶	18,6	47,8	28,4	1,0	3,4	0,9	86
Chômeur	27,8	52,7	13,5	3,8	2,2	0,0	35
Inactif	16,9	52,9	17,4	1,8	9,1	1,8	46
Femme	24,8	46,4	14,2	8,1	5,3	1,2	94
Salarié protégé	0,0	63,5	14,8	21,7	0,0	0,0	12
Salarié non protégé	43,9	44,4	11,8	0,0	0,0	0,0	7
Indépendant ⁵	31,1	48,5	3,9	9,8	6,6	0,0	26
Agriculteur ⁶	23,9	27,9	48,2	0,0	0,0	0,0	8
Chômeur	17,8	46,4	23,3	12,5	0,0	0,0	7
Inactif	26,5	43,8	12,3	4,8	9,4	3,2	35
Niveau de vie							
Pauvres ³	15,3	45,3	39,4	0,0	0,0	0,0	39
Non pauvres	18,2	50,3	15,6	5,7	9,2	0,9	251
Ensemble urbain	18,9	50,9	19,2	3,8	6,6	0,6	422
Ensemble des ménages	23,3	29,7	40	1,1	4,5	1,4	2496

(1) Approche fondée sur les données relatives aux ménages. Dons, cadeaux, mandats. Le total en ligne vaut 100 ; (2) Pour 57 ménages, la répartition des dons, cadeaux et mandats entre «Etranger» et «Burkina Faso» n'est pas donnée. De ce fait, ces transferts ne sont pas répartis ; (3) Le seuil de pauvreté est de 41099 F.Cfa par tête et par an. Les non pauvres sont les ménages appartenant aux 30 pour cent les plus élevés de la distribution du niveau de vie. La catégorie des intermédiaires n'est pas indiquée ; (4) Protégé et non protégé ; (5) Ensemble des indépendants non agricoles ; (6) Ensemble des agriculteurs.

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée.

Tableau D : Incidence de transferts privés des ménages — envoi de fonds — selon divers paramètres du chef de ménage — 10 ans et plus — et du groupe le niveau de vie du groupe — pourcentage¹

Paramètre	Ménages bénéficiant des transferts privés			Ensemble des ménages		
	Moyenne (écart type) ²	% niveau de vie	N (pondéré)	Moyenne (écart type) ²	% niveau de vie	N (pondéré)
Décile de dépense par tête²						
Statut du travail du chef de ménage						
Salarié protégé	26,2 (44,8)	7,9	96	5,0 (22,1)	1,5	522
Salarié non protégé	19,7 (51,2)	8,0	65	4,3 (25,3)	1,8	305
Indépendant non agricole évolutif	6,7 (12,8)	2,4	10	1,4 (6,3)	0,5	48
Indépendant non agricole involutif	21,4 (152,0)	13,1	147	4,9 (72,7)	3,0	674
Agriculture progressive	5,8 (14,3)	6,5	220	1,6 (8,0)	1,8	823
Agriculture de subsistance	6,1 (25,3)	9,9	1441	1,8 (14,3)	3,0	4934
Eleveur	3,0 (3,8)	5,7	135	0,9 (2,5)	1,7	469
Chômeur	37,9 (96,2)	21,1	45	18,7 (69,8)	10,4	96
Autre actif	26,5 (42,8)	21,9	43	11,6 (31,1)	9,6	104
Inactif	27,4 (155,5)	25,1	289	13,1 (108,4)	12,0	634
Niveau de vie						
Pauvres ³	3,6 (5,6)	13,6	846	1,1 (3,5)	4,0	2974
Non pauvres	30,5 (140,0)	11,1	603	8,7 (76,0)	3,2	2204
Sexe du chef de ménage						
Homme	9,3 (71,8)	9,7	2120	2,6 (38,3)	2,7	7849
Femme	23,0 (62,3)	22,7	376	11,9 (46,2)	11,6	759
Localisation géographique						
Rural	6,7 (19,3)	11,0	2074	2,1 (11,2)	3,4	6939
Urbain	34,1 (164,5)	14,6	422	9,0 (85,7)	3,8	1669
Ensemble	11,4 (70,6)	11,6	2496	3,4 (39,1)	3,5	8608

(1) Approche fondée sur les données relatives aux ménages, sauf pour les salaires ; (2) Milliers de F.Cfa par tête et par an ; (3) Le seuil de pauvreté est de 41099 F.Cfa par tête et par an. Les non pauvres sont les ménages appartenant aux 30 pour cent les plus élevés de la distribution du niveau de vie. La catégorie des intermédiaires n'est pas indiquée

Source : A partir des bases de données de l'enquête prioritaire 1994-95 — pondération normalisée.

Tableau E : Statistiques descriptives relatives au chef de ménage — 10 ans et plus — et au groupe selon le milieu et la présence de transferts privés — envoi de fonds — en direction des ménages⁵

Paramètre Variable	Rural			Urbain		
	Ménages ne bénéficiant pas de transferts privés	Ménages bénéficiant de transferts privés	Ensemble	Ménages ne bénéficiant pas de transferts privés	Ménages bénéficiant de transferts privés	Ensemble
Age (années)	46,7	49,9	47,7	40,0	41,9	41,1
Sexe (homme)	0,949	0,865	0,922	0,904	0,776	0,870
Marié	0,885	0,810	0,861	0,778	0,714	0,761
Taille du ménage	8,10	8,00	8,07	6,56	6,25	6,48
Proportion enfants 4 ans	0,164	0,142	0,157	0,136	0,128	0,134
Nombre enfants ≤ 7 ans	2,40	2,30	2,36	1,57	1,44	1,53
Proportion enfants 5-14 ans	0,270	0,268	0,270	0,229	0,238	0,231
Proportion adultes 15-60 ans	0,508	0,487	0,501	0,610	0,587	0,604
Proportion adultes >60 ans	0,056	0,101	0,070	0,024	0,047	0,030
Nombre femmes ≥ 15 ans	2,15	2,24	2,18	1,56	1,62	1,58
Instruction (années)	0,71	0,69	0,70	4,14	4,33	4,19
Sans instruction	0,891	0,885	0,889	0,538	0,554	0,542
Primaire	0,072	0,093	0,079	0,223	0,211	0,220
Proportion secondaire 1c ¹	0,008	0,005	0,007	0,060	0,072	0,063
Secondaire 2c et plus	0,028	0,016	0,024	0,178	0,162	0,174
Mossi, assimilé & étrangers	0,556	0,605	0,571	0,683	0,544	0,646
Dioula & assimilés	0,350	0,344	0,348	0,266	0,364	0,292
Peuhl	0,093	0,043	0,078	0,032	0,032	0,032
Durée de résidence (années) ⁴	4,40	7,02	5,22	8,35	9,60	8,68
Migrant	0,309	0,379	0,331	0,599	0,648	0,612
Migrant rural Burkina Faso	0,107	0,150	0,120	0,230	0,250	0,235
Migrant rural Burkina Faso	0,043	0,041	0,043	0,245	0,191	0,231
Migrant Côte d'Ivoire	0,127	0,151	0,135	0,085	0,143	0,100
Migrant autres pays	0,032	0,037	0,033	0,039	0,063	0,046
Non migrant	0,690	0,621	0,667	0,400	0,351	0,387
Offre de travail ²	0,956	0,899	0,938	0,905	0,808	0,880
Employés par ménage	0,306	0,320	0,310	0,411	0,337	0,392
Expérience emploi (années)	10,07	9,89	10,02	8,77	6,63	8,21
Salarié protégé	0,038 ⁶	0,027 ⁶	0,035 ⁶	0,234	0,141	0,212
Salarié non protégé	-	-	-	0,150	0,105	0,139
Indépendant non agricole	0,042	0,027	0,037	0,290	0,239	0,277
Agriculteur progressif	0,123	0,104	0,117	-	-	-
Agriculteur subsistance	0,683	0,674	0,680	0,192 ⁹	0,222 ⁹	0,200 ⁹
Eleveur	0,068	0,064	0,067	-	-	-
Chômeur	0,045	0,102	0,063	0,035	0,100	0,052
Inactif	-	-	-	0,095	0,191	0,120
Propriétaire de terre	0,896	0,906	0,899	0,253	0,291	0,263
Ouest	0,209	0,255	0,234	-	-	-
Sud & Sud-Ouest	0,186	0,125	0,167	-	-	-
Centre-Nord	0,203	0,340	0,245	-	-	-
Centre-Sud	0,307	0,239	0,286	-	-	-
Nord	0,093	0,040	0,077	-	-	-
Petites villes	-	-	-	0,259	0,253	0,257
Ouagadougou-Bobo-Dioulasso	-	-	-	0,741	0,746	0,743
Dépense par tête ³	73,5	74,3	73,7	220,2	221,2	220,5
N pondéré	4074	1814	5888	2030	678	2708

(1) Y compris la formation professionnelle avant le BEPC ; (2) Employés et chômeurs ; (3) Milliers F.Cfa. par an ; (4) Pour les natifs, la durée de résidence est nulle ; (5) Proportions sauf indications contraires ; (6) Ensemble des salariés ; (7) Ensemble des salariés ; (8) Chômeur-inactif ; (9) Ensemble des agriculteurs.